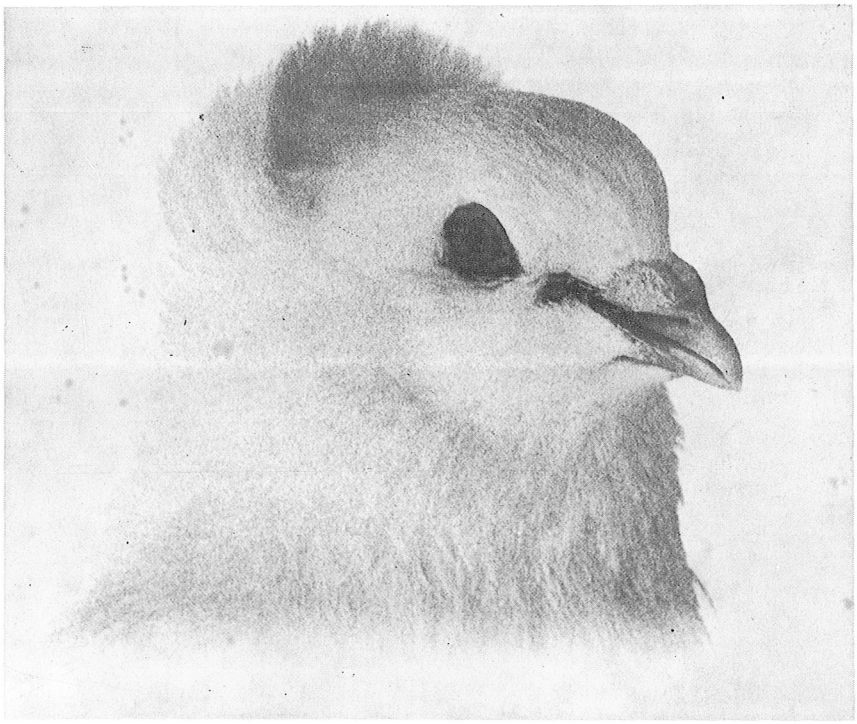
ISSN 0241-1431

Colombi Culture



SOTTOBANCA BLANC
appartenant à Monsieur Yves MILLET

Bulletin de la Société Nationale de Colombiculture

N° 31 - JUILLET 1983

BULLETIN TRIMESTRIEL

COLOMBICULTURE

Bulletin N° 31
Juillet 1983

PRÉSIDENT :
Roger GUILLEMOT
50, avenue de l'Est, 94100 Saint-Maur

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :
Claude SIMON
84, rue A.-Briand
Offemont, 90300 Valdoie

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT :
Richard JAUNEAU
« Le Frottier »
La Chapelle-Montmartin
41320 Mennetou-sur-Cher

TRÉSORIER :
Georges TANCHOU
76, rue Alexandre-Ribot
59510 Hem

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Claude SIMON

RÉDACTION :
Christian RAOUST
37, rue Joseph-Marignac
Saint Martin du Touch, 31300 Toulouse
Bernard COUDEN
Rue Louis Ganne-Ricros
03410 Domérat
Mme J. FRANCQUEVILLE
19, rue du Moulin
Abbécourt, 02300 Chauny

SOMMAIRE

Réunion du C.A. de la S.N.C. (8 avril 1983). 1
La tête du Sottobanca français 2
Le Montauban et sa... crinière 5
Le Bouvreuil et ses variétés 6
Annuaire des Clubs de races pures 7
Sauvetages 10
Visites d'élevages au pays nantais 11
Visites d'élevages en Belgique 12
Questions - Réponses 13
Championnat de France du Mondain 1982. 14
Coupe de France du Mondain 1982 15
Palmarès des expositions 16
Attribution des Prix S.N.C. 18
Calendrier des prochaines expositions . . 19
Calibres des bagues 19
1er Salon National d'Aviculture décentralisé de la S.C.A.F. à Mulhouse (11-13 novembre 1983) 20

Réunion du Conseil d'Administration de la S. N. C.

8 Avril 1983 - 37, Rue de Lille, Paris

Etaient présents : Mme FRANCQUEVILLE, MM. ALAMARGOT, AUGIER, COTTEREAU, CROS, COUDEN, DARCHEN, DEGUILHEM, GEFFRAY, GUILLEMOT, HUBERT, JAUNEAU, PAPILLAUD, ROUSSET, SIMON, TANCHOU et ZORDAN.

Etaient excusés : MM. EBNER, GRUNENBERGER, MOSCONI, NUSSBAUM, ORTÉGA et RAOUST.

14 h 30. M. le Président Roger Guillemot ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres du Conseil.

1er sujet à l'ordre du jour : LA TRÉSORERIE.

Comme prévu, MM. Le Carrer et Chevreau sont allés à Hem pour contrôler la trésorerie de notre Trésorier. Ceux-ci nous ont fait savoir par courrier qu'elle était très bien tenue.

Tous deux adressent des félicitations à M. Tanchou pour l'excellence de son travail.

Mais M. Tanchou, à plusieurs reprises, a fait savoir aux membres du Conseil qu'il ne tiendrait plus les comptes de la S.N.C. à partir du mois d'octobre 1983 et qu'il était démissionnaire de son poste de Trésorier.

Pour le remplacer au poste de Trésorier, M. Couden propose sa candidature. Il sera aidé par M. Alamargot qui distribuera les bagues et assurera la fonction de Trésorier adjoint.

M. Tanchou assurera toujours une activité au sein du Bureau de la S.N.C., en particulier la distribution de la revue « Colombiculture » aux sociétaires.

LA NATIONALE.

Elle aura pour ville d'accueil : Lille le dernier dimanche de janvier.

Le jugement des animaux est programmé le mercredi après-midi.

Pour l'expédition des animaux à Lille, nous ne pouvons que conseiller aux sociétés de faire des groupages. La S.N.C. n'organisera pas de groupages à partir de grandes villes. Par contre, elle assurera le retour gratuit, par chemin de fer, de tous les pigeons des éleveurs habitant à plus de **150 km** de Lille.

Seul le port des colis de pigeons sera payé par la S.N.C.

A voir avec les organisateurs de Lille pour le partage des frais. Pourront être exposés à Lille les jeunes et adultes.

Pour 1985, la Nationale S.N.C. aura certainement lieu à Mulhouse le dernier dimanche de janvier.

L'EUROPÉENNE A VÉRONE (Italie) : 25-27 Nov. 1983.

Deux villes sont proposées pour assurer les groupages : Lyon et Paris. Le transport sera donc gratuit des points de groupage à l'Européenne (et retour).

Les engagements seront à la charge des exposants. Date limite : 30 septembre 1983.

PARTICIPATION AUX TACHES S.N.C.

Le Trésorier sera assisté d'un Trésorier adjoint.

Une meilleure répartition des tâches est souhaitée au sein des membres du Conseil.

M. Guillemot donne lecture du courrier de M. Quint qui nous a rendu service et se propose de nous dépanner à nouveau, bénévolement et gratuitement.

Nous l'en remercions vivement tous et saurons le solliciter le cas échéant.

M. Hubert interviendra auprès des instances européennes, afin qu'un interprète soit à la disposition des délégations étrangères, bien que pour l'Italie, la langue ne soit pas une barrière insurmontable.

M. Quiros fait remarquer par M. Simon qu'un de ses articles sur Haguenau a été coupé.

Chacun des membres du Conseil doit faire une propagande auprès des éleveurs de pigeons. En effet, beaucoup ne sont pas sociétaires S.N.C.

Quelques idées nouvelles sont proposées : contacter M. Alain Bougrain-Dubourg pour qu'une émission sur les pigeons passe à la Télé. M. Guillemot verra M. Bougrain-Dubourg.

Mme Francqueville propose qu'un bulletin « Colombiculture » soit particulièrement orienté vers la publicité. A ce bulletin serait joint un bulletin d'adhésion. Il serait diffusé très largement.

En réponse au courrier de la C.N.A.F., la S.N.C. désigne MM. Geffray, Augier et Papillaud pour la représenter aux travaux de la C.N.A.F.

A ces personnes se joindront M. Guillemot (membre de droit), Mme Francqueville (représentante des Clubs) et M. Hubert.

RÉUNION S.C.A.F. - S.N.C.

Au sujet des juges semi-spécialisés, MM. Raoust, Couden, Rousset, Tanchou, Guillemot et Zordan ont représenté la S.N.C.

M. Guillemot fait part des résultats, lesquels feront l'objet d'un compte rendu de M. Couden.

ÉLECTIONS DU TIERS SORTANT.

Huit candidatures sont enregistrées : MM. Louis, Mériguet, Benaitier, Ripaldi, Frindel, Wilczynski, Bost et Vastel.

COLLOQUE S.N.C.-S.C.A.F. FIN JUIN A MONTAUBAN.

Il sera dirigé par MM. Couden et Arnold avec le concours de nombreux dirigeants de clubs (Carneau, Modène, Mondain, Sottobanca).

La tête du Sottobanca Français

Photographies : **G. RAIMONDI.**
Montage : **Yves MILLET,**
Trésorier du Sottobanca Club Français.

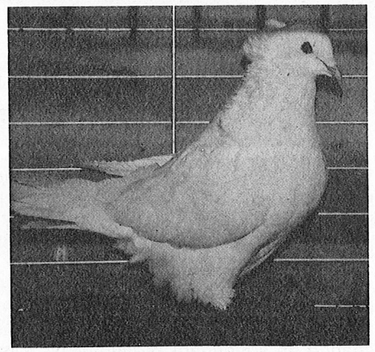
Par **Christian RAOUST,**
Président du Sottobanca Club Français,
Juge officiel de Colombiculture.

Pigeon de forme qualifié de gros et court par le standard, au port légèrement relevé et à l'allure fière, le Sottobanca se singularise également par sa tête ornée d'une coquille. Il s'agit, chez ce pigeon, d'un point particulièrement important.

En effet, si l'on se réfère à l'échelle des valeurs publiées par le Sottobanca Club Français, l'on constate que 20 points sont réservés à la tête et coquille plus 20 points à l'aspect général pour lequel il convient de prendre en compte la tête et la coquille.

Nous étudierons successivement la tête, sa conformation et ses attributs tels le bec et les yeux, son support ; le cou puis la coquille en insistant sur les défauts graves qu'il convient d'éliminer.

Chaque point sera illustré de photographies souvent plus éloquentes que les écrits.



FORME DE LA TÊTE :

Contrairement au Mondain français pour lequel il y a disparité entre la taille de la tête et celle du corps, chez le Sottobanca français, l'ensemble se doit d'être homogène.

La tête est relativement forte, large de 2,8 à 3,2 cm, précise le standard. La largeur de la tête est un facteur important, aussi bien à la base du bec, au niveau des orbites oculaires ou de la coquille (photos nos 1 et 2). La tête doit présenter une forme bien arrondie. Elle ne doit en aucun cas être aplatie. Ce défaut engendre bien souvent une tête fine et allongée ou le port d'une coquille trop en arrière de la nuque (photos nos 3 et 4). Un front bien marqué et arrondi est également indispensable à l'harmonie de la tête (photos nos 2 et 5). Un front fuyant présente un caractère de gravité extrême (photos nos 6 et 4). Il s'accompagne en outre, très souvent, d'un autre défaut majeur, le front pincé, c'est-à-dire une tête se terminant en angle très serré au niveau du bec (photo n° 6).

Plus rarement, l'on trouve une tête pincée, c'est-à-dire resserrée au niveau des orbites oculaires, lui donnant, en exagérant quelque peu, la forme d'un violon (photo n° 7).

En évitant l'ensemble de ces défauts, l'on doit se trouver en présence d'une tête presque idéale (photos nos 2 et 8), ne paraissant ni étroite ni allongée, ni fine (photo n° 9).

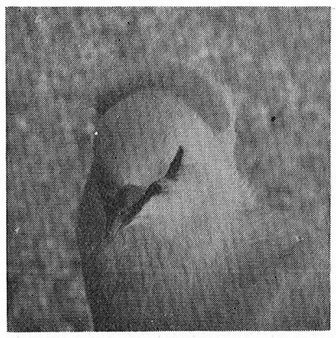


Photo No 1

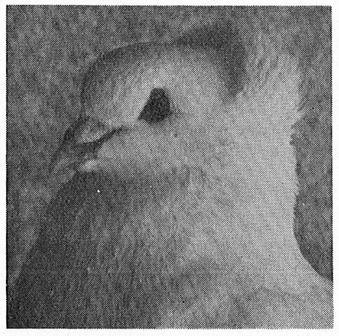


Photo No 2

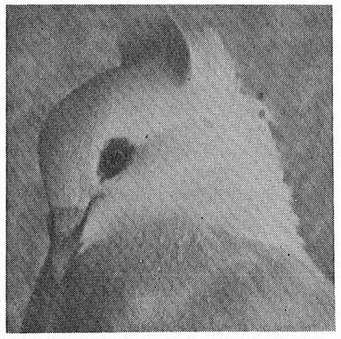


Photo No 3



Photo No 4

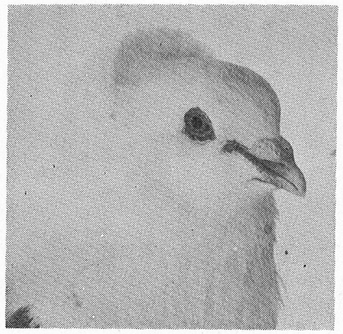


Photo No 5

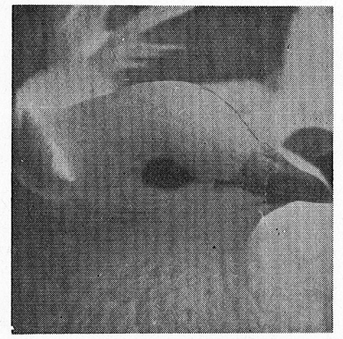


Photo No 6



Photo No 7

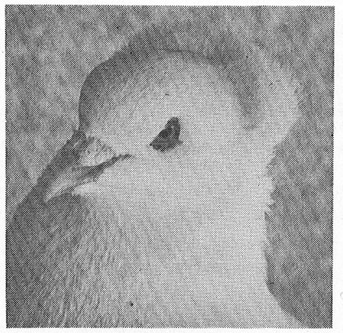


Photo No 8

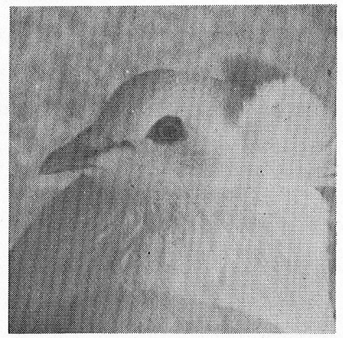


Photo No 9

LE BEC :

Partie intégrante de la tête, la forme et la position du bec contribuent à son harmonie. Fort, conique, long de 2,3 cm à 2,6 cm, il doit être porté quasi à l'horizontale. Un bec fortement incliné vers le bas (photos nos 4 et 3) ne peut que nuire à la ligne d'ensemble de la tête. Fort et conique (photos nos 1 et 10), il termine si l'on peut dire, une tête. Grêle et fin (photos nos 9 et 4), il engendre le ridicule et peut empêcher un sujet par ailleurs parfait d'accéder aux plus hautes récompenses. Le bec doit être de couleur blanc rosé dans toutes les variétés sauf chez les Arlequins, les Argentés, les Bleus, les Meuniers et les Noirs où il arbore un « coup de crayon » à l'extrémité. Dans ces variétés, l'on tolère toutefois le bec foncé. Pour terminer, citons les morilles qui doivent être de grosseur moyenne, unies et blanc rosé.

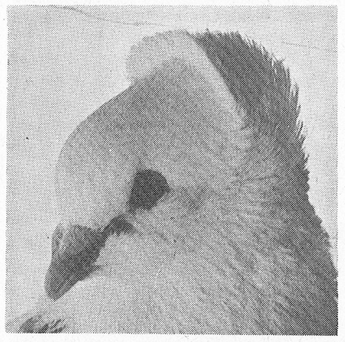


Photo No 10

L'échelle des valeurs prévoit 5 points pour la rubrique « bec et ongles ». Précisons toutefois qu'un bec foncé chez les blancs ou corne foncée, voire noir chez les chamois et les rouges, constitue un défaut grave. Il en va de même pour un bec trop fin ou trop long.

LES YEUX :

Point important s'il en est lorsque l'on se réfère à la polémique relative à la couleur de l'œil chez le Sottobanca blanc. Actuellement, les choses sont bien claires et la position bien arrêtée. Le Sottobanca français doit avoir l'œil de coq, rouge orangé, pour toutes les variétés. Les paupières sont étroites et d'un grain relativement fin. La couleur rouge est souhaitée dans toutes les variétés et indispensable chez les blancs, les chamois, les rouges, les jaunes, les arlequins et les noirs.

La rubrique « yeux et filets oculaires » porte sur 8 points. Toutefois, un œil de vesce ou un œil perlé entraîne la disqualification du sujet. Il en va bien sûr de même pour les yeux coulés ou cassés.

LA COQUILLE :

Quel attribut royal pour le Sottobanca ! Ce sont toutes ses lettres de noblesse qui s'expriment dans cette structure. Après avoir subi maints caprices, la coquille, dénommée par certains à une époque « peigne » a enfin atteint sa forme... définitive ou tout au moins bien définie. C'est au demeurant en partie au niveau de la coquille que l'on différencie nettement le Sottobanca italien du Sottobanca français. Les qualités de l'un sont les défauts de l'autre. Cette crainte n'étant plus fondée, ne serait-ce que par les différences de conformation, de taille et de tenue, je ne m'étendrai point sur la hantise qu'éprouvaient nos anciens en voyant apparaître rosettes et crinière chez le Sottobanca qui était, en ce cas, assimilé au Montauban ou prétendu descendant de ce dernier.

Tout d'abord, la position de la coquille. Elle est placée sur l'occiput. Ni trop haute (photo n° 11), ni trop basse (photo n° 4), de façon à ne pas nuire à la ligne de tête ; elle se termine de chaque côté, au niveau d'une ligne passant par le centre des orbites oculaires. Le sommet des plumes de la coquille ne doit guère dépasser le sommet du crâne ; la hauteur des plumes de la coquille à partir de leur intersection avec les plumes de la tête est comprise entre 5 et 8 mm. Vue de face, elle forme une portion de cercle bien arrondie (photo n° 12) dépassant légèrement les deux côtés de la tête. Elle est bien fermée, continue

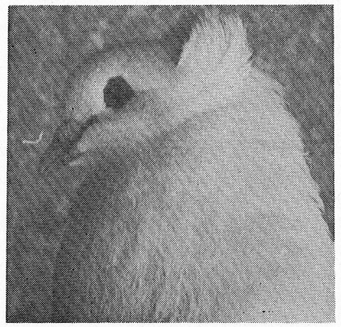


Photo N° 11

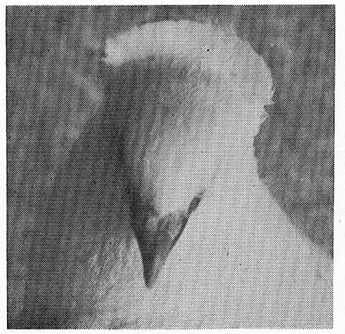


Photo N° 12



Photo N° 13

et ne comporte pas de rosettes aux extrémités (photos n°s 8 et 13). Sont à rejeter les coquilles étroites (photos n°s 14, 15 et 16) fendues (comportant une interruption dans la portion de cercle), pincées (photo n° 9) ou déséquilibrées (versées à gauche ou à droite).

La recherche de la régularité et de l'équilibre est fondamentale pour une bonne coquille. Pour être bien appréciée, cette dernière doit s'examiner lorsque le sujet est calme, détendu. Lorsque le sujet est apeuré dans sa cage ou entre les mains du juge, elle est, la plupart du temps, mal « positionnée ». Voilée ou irrégulière en hauteur, elle jure. Ces défauts visibles vus de face ne sont pas les seuls à considérer. Le profil d'une coquille peut également être défectueux. Elle se compose en profondeur de cinq à six rangées de plumes de hauteur régulière (photo n° 8) et non pas en escalier (photo n° 4). Elle ne doit pas être trop mince (photos n°s 14 et 17) ou trop profonde (photos n°s 10 et 18). Dans ce cas, elle se termine le plus souvent en crinière. La coquille est renforcée par les plumes de la nuque sans descendre en crinière (photo n° 19). La démarcation entre les plumes de la coquille et celles du cou doit être bien nette (photos n°s 20, 17, 14, 21).

Pour en terminer, citons dans les défauts graves les rosettes (photo n° 9).

Il s'agit de petites plumes formant une rosace à chaque extrémité de la coquille.

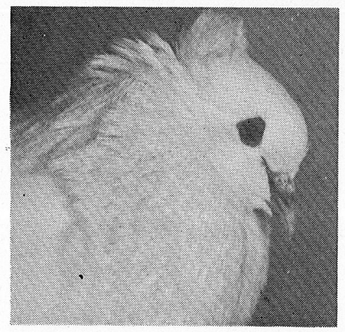


Photo N° 14

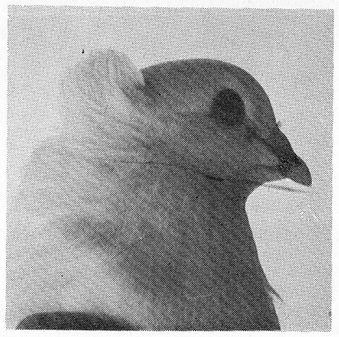


Photo N° 15

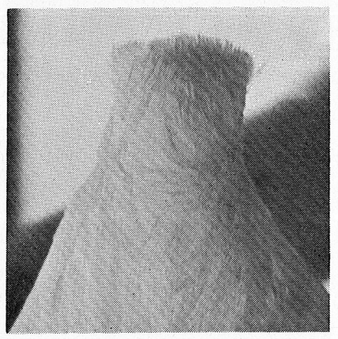


Photo N° 16

LE COU :

Décrire la tête sans traiter de son support serait une aberration. Le Sottobanca possède un gros cou, relativement court, se raccordant harmonieusement à la poitrine. Les plumes du cou plus souples et plus floues que celles du reste du corps contribuent à cette image (photos n°s 21 et 11).

En conclusion, il convient d'insister sur l'importance déterminante de la tête du Sottobanca pour un pigeon de forme. La forme de la tête, la coquille, les yeux, le bec, **les morilles oculaires et nasales** plus le cou, sont autant de points susceptibles de le porter aux plus hautes marches du podium ou de le disqualifier.



Photo N° 17

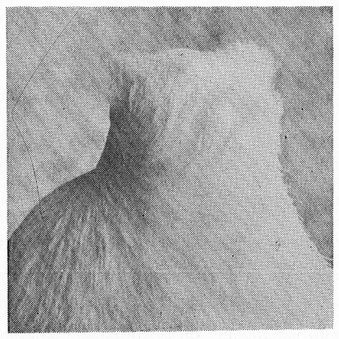


Photo N° 18

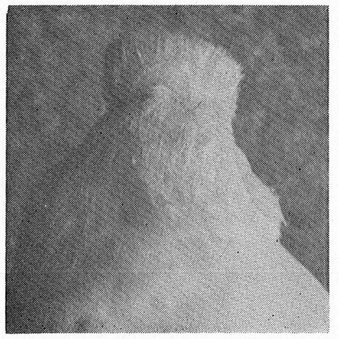


Photo N° 19

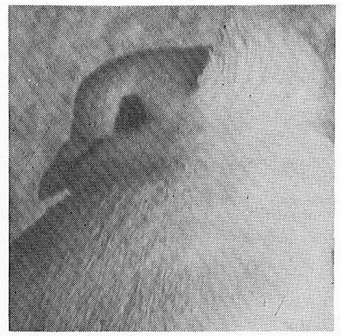


Photo N° 20

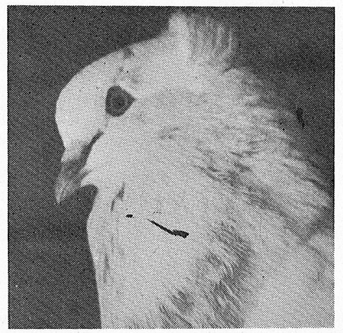


Photo N° 21

Cette description photographique à partir de sujets provenant de l'élevage de Y. MILLET permet de mettre en évidence les qualités et les défauts que l'on rencontre dans nos élevages. De surcroît, elles sont très explicites par elles-mêmes, le texte ne servant qu'à ordonner les idées traitées.

Ce genre d'étude pourrait servir de base à une série de sujets que chaque club colombicole pourrait envisager afin de guider éleveurs et juges dans le sens d'une interprétation plus précise de vos standards.

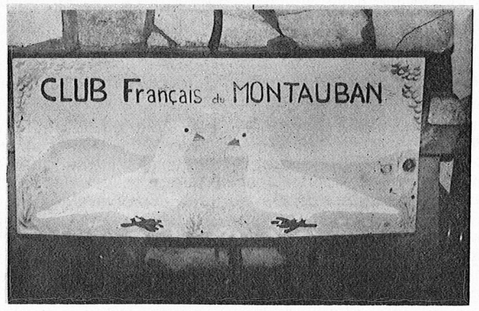
ÉCHELLE DES VALEURS DU SOTTOBANCA (préconisé par le S.C.F.)

Taille, forme, condition	20
Tête et coquille	20
Bec et ongles	5
Yeux et filets oculaires	8
Poitrine	15
Ailes	5
Reins	8
Queue	5
Jambes	4
Couleur	10
Total	100

Le Montauban et sa... crinière

par Élie ALAMARGOT,
Président du Club Français du Montauban,
Juge officiel de colombiculture

Lors de l'Exposition nationale d'aviculture de Lezoux, j'ai rencontré Christian Raoust qui m'a dit en substance : « Ton article sur le Montauban très bien, mais tu ne parles pas de la crinière, point qui pourtant fait user beaucoup de salive... »



Il est vrai que de temps à autre j'annonce « crinière » dans mes critiques de jugement et dénonce la présence de celle-ci dans les défauts. Or, dans mon précédent article, j'ai essayé avant tout de définir les qualités à rechercher.

Dans un écrit réalisé par Eddy Kurpick pour le compte du Club Français du Montauban, ce dernier a cru bon de parler de la crinière, la citant comme une qualité dans le fini du cou du pigeon qui en est porteur.

Que de courrier a-t-il reçu à ce sujet lui demandant où il avait puisé ses sources !

Voulant en terminer avec ce sujet de discorde, j'ai « potassé » ma bibliographie et en ai déduit que si personne ne citait la crinière, c'est que pour tous les auteurs, elle n'avait pas lieu d'exister et donc être considérée comme un défaut. J'ai pris contact avec d'excellents éleveurs leur demandant leur point de vue et tous ont confirmé mes conclusions.

Jean BOUCANUS que j'ai consulté m'a cité la Perre de Roo, Fontaine et autres, mais aucun d'eux ne fait mention de la crinière. Tous s'attachent à décrire une couronne bien large, composée de cinq à six rangées de plumes retournées vers le sommet du crâne en passant légèrement sous la ligne naso-oculaire. Pour le reste du cou, les plumes sont dirigées vers le bas et notre standard dit : « Cou très gros, assez court garni de plumes longues et molles. » Si cette crinière devait exister, je pense que c'est là que l'on en parlerait.

Alors comment se présente-t-elle lorsque l'on en parle ? Tout simplement par une couronne qui, au lieu d'avoir cinq à six rangées de plumes bien retournées et bien ordonnées derrière la tête, ces plumes sont réparties sur dix ou douze rangées éparses et ébouriffées tout au long de l'arrière du cou ou — ce qui est plus grave — partant de chaque côté du cou elles viennent se joindre en son sommet comme chez le Capucin. Mais lorsqu'il en est ainsi, j'ai toujours remarqué que les sujets étaient faibles.

Je pense avoir fait le tour de la question, sans doute rapidement, mais je crois que notre Montauban a suffisamment d'atouts personnels sans que l'on ait d'autres artifices à lui offrir. Laissons de côté cette crinière !

Le Bouvreuil et ses variétés

par Christian RAOUST,
Président du Club Français du Bouvreuil,
Juge officiel de colombiculture.

Qu'il soit Archangel ou allemand (Gimpel), le Bouvreuil se singularise au sein de la grande famille des pigeons de couleurs par la multitude de ses variétés et par le lustre de ses coloris. Sans pour autant négliger la conformation et la tenue du sujet, il convient de préciser que « le coloris étant l'attribut majeur des Bouvreuils, il exige la constante vigilance de l'éleveur et du... juge.

Délimitation et richesse des couleurs concurrentes sont les pierres d'achoppement de cet élevage. Le problème est d'autant plus embarrassant... et onéreux que ces deux tests ne se réalisent effectivement qu'avec l'évolution des gènes chromatiques, au passage de l'enfance à la puberté. Si l'initié peut, dans une certaine mesure, déceler les potentialités du plumage du jeune âge, le novice est souvent dérouté par les révélations de la première mue. Manteau, collier, plastron, dos, croupion, vol, queue, sous-caudales, jarrets, calotte, huppe, autant de points sensibles dont l'éleveur ne saurait se désintéresser sans vouer ce charmant pigeon à la dégradation, à la disqualification. » (Louis MANNANT).

Cet avant-propos de celui qui fut durant la première moitié du XX[e] siècle l'un des papes du Bouvreuil met en évidence la grande difficulté mais aussi l'intérêt tout particulier qu'engendre l'élevage et la sélection du petit prince des pigeonniers. Le passionné de Bouvreuil qu'il fut en définit ainsi cette sélection : « Le vêtir toujours d'un corsage et d'un collier de roses, et, selon le cas, du brillant manteau d'un martin-pêcheur, ou du manteau d'azur ou de lys des archanges, est lui conférer une royauté dans un monde riche de pittoresque, de lustre et de beauté ; assigner à chaque couleur une coupe rigoureuse, c'est le parer d'une distinction qui impose l'admiration. »

Le Bouvreuil engendre sensibilité et poésie, ce qui marque en partie les méandres des moultes variétés, voire « sous-variétés » qui composent cette race. Afin de ne point semer le doute et la confusion, nous étudierons essentiellement la classification française actuelle telle qu'elle est stipulée dans le standard de la Société Nationale de Colombiculture. En effet, selon que l'on adopte le point de vue allemand ou anglais, les appellations et les classifications divergent. Pour les uns l'on ne parle que de Gimpel, pour les autres d'Archangel.

Dans le schéma français, deux races distinctes, tout au moins en théorie, l'Archangel et le Bouvreuil allemand. Pour le premier cité une seule variété, un grand nombre pour le second.

LE BOUVREUIL ARCHANGEL

D'origines incertaines, l'on sait toutefois que l'Archangel a été sélectionné en Angleterre au XIX[e] siècle par Sir John Sebright. Actuellement, il n'est censé comporter qu'une seule variété : rouge cuivré à manteau noir et tête obligatoirement huppée. Le manteau, le croupion et la queue sont noirs (ébène) avec des reflets vert scarabée. Le reste du corps de couleur bronze ou cuivre rouge avec des reflets roses très brillants. Par forte luminosité, le lustre des coloris doit briller de mille éclats. Il faut sans cesse rechercher les sujets absolument purs en couleur. L'on ne doit pas déceler, dans la mesure du possible bien entendu, d'interférences dans les couleurs (rouille dans le noir ou fumé dans le bronze) ou d'inversion dans les reflets.

LE BOUVREUIL ALLEMAND

Une grande diversité de coloris, des têtes lisses ou huppées, des manteaux unis, barrés ou martelés, des marques particulières (calotte, dessin « moine », vol blanc). En fait, de très nombreuses combinaisons que nous allons répertorier en portant l'accent sur les points essentiels de chacune d'entre elles.

Deux groupes au départ : les sujets à corps cuivré et ceux à corps doré. Peuvent encore se subdiviser en quatre sous-groupes, les variétés à manteau noir qui se distinguent par une couleur de fond cuivrée ou dorée fortement lustrée. Comme chez l'Archangel, le cuivre doit comporter des reflets roses. Le doré se doit d'être vif, intense et homogène sans reflets pourpres. Viennent ensuite les variétés à manteau blanc, bleu et rouge pour lesquelles l'on rencontre une couleur de fond plus terne, particulièrement pour les cuivrés qui n'ont pas le même lustre que chez les manteaux noirs. Dans la mesure où l'on rencontre une couleur franche, nette et homogène, l'on doit s'estimer satisfait.

VARIÉTÉS A CORPS CUIVRÉ

(1) Cuivre à manteau noir : seulement à tête lisse. Coloris identiques à l'Archangel.

(2) Cuivre à manteau bleu : tête lisse ou huppée. La couleur doit être d'un beau cuivre rouge avec les réserves émises précédemment. Le manteau, le croupion et la queue arborent un bleu franc. Le manteau peut être uni, porter deux fines barres noires ou être martelé. Dans ce dernier cas, le dessin noir doit être le plus régulier possible. Le vol est plus foncé et la queue porte une barre foncée à l'extrémité.

(3) Cuivre à manteau blanc : tête lisse ou huppée. La couleur cuivre tend un peu plus vers le brun que chez le manteau noir et est moins lustrée. Le manteau, le dos et la queue sont d'un blanc ivoire pur. Le bouclier peut être uni ou barré de bronze. Chez les barrés, les barres doivent être nettes et fines ; les rémiges et les rectrices portent alors une tache cuivrée, mais visible seulement lorsque les ailes et la queue sont écartées.

VARIÉTÉS A CORPS DORÉ

(4) Doré à manteau noir : tête lisse ou huppée. La couleur de fond jaune doré doit être régulièrement répartie et intense. Elle ne doit pas être délavée ou fumée, ni présenter de reflets pourpres. Le manteau, le dos et la queue doivent être d'un noir intense avec reflets vert scarabée. A l'instar de son homologue cuivré, le doré à manteau noir doit être fortement lustré.

(5) Doré à manteau bleu : tête lisse ou huppée. Le doré doit être franc même s'il n'a pas l'éclat du précédent. Le bleu doit être net, régulier et soutenu avec une tonalité plus ou moins prononcée. Peut se rencontrer à manteau uni, barré noir ou martelé noir.

(6) Doré à manteau blanc : tête lisse ou huppée. Toujours une couleur de fond vive. Le manteau, le dos et la queue sont d'un blanc ivoire pur. Le manteau est, soit uni, soit barré doré. L'on trouve les mêmes taches que chez les cuivrés à manteau blanc.

Les variétés **(1), (2), (4)** et **(5)** existent également à vol blanc, à calotte blanche ou à dessin moine (tête blanche), accompagné du vol blanc et de la queue blanche. Les vols blancs doivent comporter (autant que possible) un nombre régulier de rémiges : de 6 à 10. Cette approche des variétés du Bouvreuil nous laisse sceptique quant au nombre de combinaisons possibles, mais aussi et surtout quant aux difficultés de sélection que rencontrent les éleveurs du petit prince des pigeonniers pour faire cohabiter toutes ces couleurs et de façon bien délimitée !

Afin de guider et d'harmoniser quelque peu les choix de mes amis éleveurs et de mes collègues juges colombicoles, je vais essayer d'établir un tableau mettant en évidence le degré de gravité de chaque défaut tout au moins pour les plus courants d'entre eux et pour les principaux groupes de variétés. Toutes autres variétés que celles citées sont à éliminer. Un prochain article fera mention de la conformation et de tous les autres attributs indépendamment de la couleur.

INTENSITÉ ET GRAVITÉ DES DÉFAUTS / VARIÉTÉS	DÉFAUTS GRAVES	DÉFAUTS MINEURS	OBSERVATIONS
ARCHANGEL ET CUIVRÉ A MANTEAU NOIR	Reflets verts, jaunes ou noirs dans le cuivre - Culottes noirâtres - Rouille sur le manteau - Dos gris ou bleu - Coin charbonné - Manque de lustre sur le dos et le bouclier - Barre caudale bleuâtre - Traces de barre sur les ailes.	Culottes légèrement marquées de noir - Légère amorce de barre caudale - Manque de bronze à l'intérieur des rémiges primaires.	A proscrire le dos blanchâtre chez les sujets à vol blanc, à calotte ou à dessin moine et chez les bicolores également bien entendu.
DORÉ A MANTEAU NOIR	Reflets farineux ou pourpres dans le doré - Reflets verts ou noirs dans le cou - Culottes charbonnées - Traces de bleu dans la queue - Rouille dans le manteau, le dos et la queue - Manque de lustre sur le bouclier et le dos - Coin charbonné ou gris.	Manque de doré à l'intérieur des rémiges primaires. Légères traces fumées au niveau des culottes.	Mêmes observations que précédemment pour les sujets à vol blanc, calotte blanche ou dessin moine.
CUIVRÉ A MANTEAU BLEU	Couleur cuivré impure. Reflets verts au cou - Tête sombre - Dos blanc - Manteau impur chez les unis ou les barrés - Culottes et coin bleuâtres - Rouille dans le bleu.	Manteau légèrement nuageux ou manquant d'homogénéité chez la femelle. Dos légèrement clair.	Il est rare de rencontrer une couleur cuivrée parfaite en cette variété. La rechercher la plus pure possible tout en observant une certaine tolérance.
DORÉ A MANTEAU BLEU	Reflets verts ou noirs dans le cou - Dos blanc - Traces de bleu aux culottes et au coin - Jaune dans le bouclier, le dos ou la queue - Couleur du manteau trop grise - Tête grisâtre. Tête bleutée.	Manteau légèrement nuageux chez la femelle - Dos légèrement clair - Rémiges pas assez soutenues.	A l'instar du cuivre à manteau bleu l'on rencontre dans cette variété un léger dimorphisme entre le mâle et la femelle au détriment de la couleur de cette dernière.
CUIVRÉ A MANTEAU BLANC	Reflets verts ou pourpres dans le cuivré - Culottes et coin trop clairs - Dos gris au lieu de couleur ivoire - Traces de bronze dans le blanc - Traces blanches aux oreilles.	Dos et croupion légèrement gris ou beige chez la femelle - Couleur cuivré pas assez vive.	Les sujets barrés, comme pour les manteaux bleus doivent présenter des barres complètes et fines.
DORÉ A MANTEAU BLANC	Doré farineux ou pourpre - Tête et gorge grise - Culottes blanches ainsi que le coin - Dos gris - Rouille dans le blanc - Traces blanches aux oreilles.	Dos et croupion légèrement gris ou beige chez la femelle.	La légère tolérance accordée aux femelles dans ces deux dernières variétés ne doit toutefois pas devenir une institution.

Annuaire des Clubs de Races pures

Afin de faciliter les contacts entre colombiculteurs et clubs colombicoles spécialisés, il nous est apparu utile de publier dans la revue « Colombiculture » une synthèse des structures et des activités de chacun d'eux. Regrettons toutefois que certains aient omis de donner suite à la circulaire qui leur a été adressée, ce qui explique la liste incomplète qui vous est proposée.

CLUB DES AMIS DU MONDAIN

Siège social : 35, rue de Strasbourg, 87100 Limoges.
Composition du Bureau :
— Président : M. Louis AUGIER
35, rue de Strasbourg, 87100 Limoges.
— Secrétaire Général : M. Alain EMPEYTAZ
« La Carreterre », Mazères-le-Salat, 31260 Salies-du-Salat.
— Trésorier Général : M. Michel DELAUGÈRE
163, rue du Nécotin, 45000 Orléans.
Activités :
— Service de Bagues
s'adresser : M. Jacques CHARONNAT, 27, avenue Pasteur, 36210 Chabris.
— Championnat de France, Coupe de France et Championnats régionaux
s'adresser : M. Louis AUGIER.
— Bulletin d'Information
s'adresser : M. Raymond CANTIÉ, route de Condezaygues, 47500 Monsempron.
— Structures régionales
Un délégué par région.
— Renseignements et correspondance
s'adresser : M. Alain EMPEYTAZ.
— Cotisations, trésorerie, adhésions...
s'adresser : M. Michel DELAUGÈRE.

LAHORE CLUB FRANÇAIS

Siège social : 8, Résidences Bacchus, 13190 Allauch.
Composition du Bureau :
— Président : M. Gilbert CAU
8, Résidences Bacchus, 13190 Allauch.
— Vice-Président : M. Herbert EBNER.
— Secrétaire Général : M. Henri ALLARD.
— Secrétaire Adjoint : M. Christian IDOUX.
— Trésorier Général : M. Marcel FREDON
19, rue de la Reynie, 87100 Limoges.
— Trésorier Adjoint : M. Raymond LEBOUTET.
Activités :
— Service de Bagues
s'adresser : M. Marcel FREDON.
— Adhésions, cotisations, coordination bulletin
s'adresser : M. Marcel FREDON.
— Championnats national et régionaux
s'adresser : M. Gilbert CAU.
— Affaires générales, renseignements, conseils d'élevages...
s'adresser : M. Gilbert CAU.

CLUB FRANÇAIS DU KING ET DU SHOW-RACER

Siège social : 19, rue du Moulin, 02300 Abbécourt.
Composition du Bureau :
— Président : M. Gérard SALSAC
7, rue des Jacobins, 32100 Condom.
— Vice-Présidents : Mme Jacqueline FRANCQUEVILLE
19, rue du Moulin, Abbécourt, 02300 Chauny.
M. Hermin ZORDAN.
— Secrétaire Générale : Mme Monique QUIGNON
rue d'Amiens, 80540 Revelles.
— Secrétaire Adjoint : M. Eric LEROY.
— Trésorier Général : M. Robert MAHOUX
« Bourbies » Calmon, Aiguefonde, 81200 Mazamet.
— Trésorier Adjoint : M. André ZINCK.

Activités :
— Bulletin d'information
s'adresser à M. Robert MAHOUX.
— Championnat de France et Championnats régionaux
s'adresser à M. Gérard SALSAC.
— Adhésions, cotisations
s'adresser à M. Robert MAHOUX.
— Renseignements, affaires générales
s'adresser à M. Gérard SALSAC.

CLUB FRANÇAIS DU BOUVREUIL
Siège social : 37, rue Joseph-Marignac, St-Martin-du-Touch, 31300 Toulouse.
Composition du Bureau :
— Président : M. Christian RAOUST
37, rue J.-Marignac, Saint-Martin-du-Touch, 31300 Toulouse.
— Vice-Président : M. Richard JAUNEAU.
« Le Frottier », 41320 La Chapelle-Montmartin.
— Secrétaire Général : M. Jean PASSÉRIEUX
École élémentaire, 77820 Châtelet-en-Brie.
— Secrétaire Adjoint : M. Claude BOUTONNIER
Cabrilles, 81700 Puylaurens.
— Trésorier Général : M. Michel DEMIZIEUX
8, rue de Bruxelles, 71130 Gueugnon.
Activités :
— Championnat de France, Championnats régionaux
s'adresser à M. Christian RAOUST.
— Adhésions, cotisations
s'adresser à M. Michel DEMIZIEUX.
— Bulletin d'information
s'adresser à M. Claude BOUTONNIER.
— Renseignements, conseils d'élevages...
s'adresser à M. Jean PASSÉRIEUX.

ROMAIN CLUB FRANÇAIS
Siège social : 84, rue A.-Briand, Offemont, 90300 Valdoie.
Composition du Bureau :
— Président : M. Claude SIMON
84, rue Aristide-Briand, Offemont, 90300 Valdoie.
— Vice-Présidents : M. Henri POUSSARDIN.
M. André GILLOT.
— Secrétaire Général : M. Charles QUIROS
25, rue des Tuileries, 67800 Hoenheim.
— Secrétaire Adjoint : M. Gérard AVRIL.
— Trésorier Général : M. Jany MONTREUIL
13, rue Lagasse, 08460 Signy-L'Abbaye.
— Trésorier Adjoint : M. Jean-Paul CAYLA.
Activités :
— Championnat de France et Championnats régionaux
s'adresser à M. Charles QUIROS.
— Service de Bagues
s'adresser à M. Jany MONTREUIL.
— Bulletin d'information, correspondance diverse
s'adresser à M. Charles QUIROS.

ORIENTAL CLUB DE FRANCE
Siège social : 10, rue de Cronstadt, 65000 Tarbes.
Composition du Bureau :
— Président : M. Joël DULOUT
10, rue de Cronstadt, 65000 Tarbes.
— Vice-Président : M. Christian BOUQUET
20, Beethovenstrasse, 7640 Kehl (R.F.A.).
— Secrétaire Général : M. Jacques BERNADET
route de Beauséjour, 33190 Gironde-sur-Dropt.
— Trésorier Général : M. Robert RIPALDI
183, avenue de Montolivet, 13012 Marseille.
Activités :
— Championnat de France, affaires générales
s'adresser à M. Joël DULOUT.
— Adhésions, cotisations
s'adresser à M. Robert RIPALDI.
— Correspondance, conseils d'élevage, renseignements
s'adresser à M. Jacques BERNADET.

CLUB FRANÇAIS DU BAGADAIS
Siège social : 28, rue des Faisans, 38230 Villette-d'Anthon.
Composition du Bureau :
— Président : M. Bernard FAVIER
28, rue des Faisans, 38230 Villette-d'Anthon.
— Vice-Président : M. Élie ALAMARGOT
Maurepas, 03410 Domerat.
— Secrétaire Général : M. Louis SOUFFLOT
9, avenue Denfert-Rochereau, 42000 Saint-Étienne.
— Secrétaire Adjoint : M. Jacques LOUIS
Chemin de la Manse, 81100 Castres.
— Trésorier Général : M. Robert RIPALDI
183, avenue Montolivet, 13012 Marseille.
Activités :
— Championnat de France, Championnats régionaux
s'adresser à M. Bernard FAVIER.
— Correspondance, renseignements, conseils d'élevages
s'adresser à M. Louis SOUFFLOT.
— Bulletin d'information
s'adresser à M. Jacques LOUIS.
— Cotisations, adhésions
s'adresser à M. Robert RIPALDI.

BOULANT CLUB FRANÇAIS
Siège social : 2, boulevard de Verdun, 59220 Denain.
Composition du Bureau :
— Président : M. André FICHEROULLE
2, boulevard de Verdun, 59220 Denain.
— Vice-Président : M. Matéla TADEUZ
— Secrétaire Général : M. Charles QUIROS
25, rue des Tuileries, 67800 Hoenheim.
— Trésorier Général : Mme Anita JIREKEVICH.
Activités :
— Championnat de France
s'adresser à M. André FICHEROULLE.
— Correspondance diverse
s'adresser à M. Charles QUIROS.
— Adhésions, cotisations
s'adresser à Mme Anita JIREKEVICH.

TEXAN CLUB DE FRANCE
Siège social : 13, rue A.-Hodebourg, 78470 Cressely.
Composition du Bureau :
— Président : M. Gérard MORISSET
13, rue A.-Hodebourg, 78470 Cressely.
— Vice-Président : M. Jean GUILLOIS
51, rue des Quatre-Chênes, 91430 Igny.
— Secrétaire Général : M. Jean GUILLOIS.
— Secrétaire Adjointe : Mme Evelyne BRIDARD.
— Trésorier Général : M. Bernard BRIDARD.
9, rue de Dampierre, 78690 Essarts-le-Roi.
— Trésorier Adjoint : M. Michel SAINT-MARTIN.
Activités :
— Championnat de France, Championnats régionaux
s'adresser à M. Gérard MORISSET.
— Bulletin d'information
s'adresser à M. Jean GUILLOIS.
— Service de bagues, adhésions, récompenses
s'adresser à M. Bernard BRIDARD.
— Structures régionales
21 régions et délégués régionaux.

CLUB DES PIGEONS FRISÉS
Siège social : Quartier « Les Vignarets », 83137 Sainte-Anastasie-sur-Issole.
Composition du Bureau :
— Président : M. Gérard LUTZ
25, rue des Cimetières, 67240 Bischwiller.
— Vice-Présidents : M. Gilbert CAU,
M. Herbert EBNER.
— Secrétaire Général : M. Michel GEORGES
Quartier « Les Vignarets », 83137 Ste-Anastasie-s/Issole.
— Trésorier Général : M. Éric GIRAUD
27, route de la Chabure, 42400 Saint-Chamond.
Activités :
— Championnat de France, Challenge des Pigeons Frisés
s'adresser à M. Gérard LUTZ.
— Correspondance diverse
s'adresser à M. Michel GEORGES.
— Adhésions, cotisations
s'adresser à M. Éric GIRAUD.

SOTTOBANCA CLUB FRANÇAIS
Siège social : 37, rue Joseph-Marignac, St-Martin-du-Touch, 31300 Toulouse.
Composition du Bureau :
— Président : M. Christian RAOUST
37, rue J.-Marignac, St-Martin-du-Touch, 31300 Toulouse.
— Vice-Président : M. Claude PORCHERON
Sainte-Livrade, 31530 Levignac.
— Secrétaire Général : M. Pascal CLAUDE
1, rue Pierre-Curie, 90000 Belfort.
— Secrétaire Adjoint : M. Henri POUSSARDIN
5, allées des Jasmins, 71580 Châtenoy-le-Royal.
— Trésorier Général : M. Yves MILLET
40, rue de l'Hôpital, 71800 La Clayette.
— Trésorier Adjoint : M. Richard JAUNEAU
« Le Frottier », 41320 La Chapelle-Montmartin.
Activités :
— Championnats de France et régionaux, journées techniques, affaires générales
s'adresser à M. Christian RAOUST.
— Correspondance, renseignements, conseils d'élevages, dotations aux expositions
s'adresser à M. Pascal CLAUDE.

— Adhésions, cotisations, coordination bulletin d'information, service de bagues
s'adresser à M. Yves MILLET.
— Structures régionales : un délégué par région.

STRASSER CLUB FRANÇAIS
Siège social : 3, rue des Fleurs, Saint-Martin-au-Laert, 62500 Saint-Omer.
Composition du Bureau :
— Président : M. Jean-Marie RAMOLEUX
3, rue des Fleurs, St-Martin-au-Laert, 62500 St-Omer.
— Vice-Présidents : M. Jean BEYLER
34, rue de Bussière, 67000 Strasbourg.
M. Albert CHARLES
43, avenue de Gournon, 63170 Aubière.
M. Robert MAURY
rue Simon-Castan prolongée, 11100 Narbonne.
— Secrétaire Général : M. Jean-Claude MERCIER
Lotissement « Les Douces », 36200 Saint-Marcel.
— Secrétaire Adjoint : M. Francis MARAILLAC
Pe de Mul, 47240 Bon Encontre.
— Trésorier Général : M. Gérard NESTELHUT
6, rue de Reichstadt, 67000 Strasbourg.
— Trésorier Adjoint : M. Marcel CHASSEL
5, rue du Génie, 67210 Obernaï.
Activités :
— Affaires générales, Championnats de France et régionaux, bulletin de liaison
s'adresser à M. Jean-Marie RAMOLEUX.
— Adhésions, cotisations, service de bagues
s'adresser à M. Gérard NESTELHUT.
— Renseignements, récompenses, résumés d'exposition
s'adresser à M. Jean-Claude MERCIER.

CLUB FRANÇAIS DU LYNX DE POLOGNE
Siège social : 72 ter, chemin des Capelles, 31300 Toulouse.
Composition du Bureau :
— Président : M. Dominique MARMANT
14, rue René-Defilippi, 93700 Drancy.
— Vice-Présidents : M. Christian FAGOT,
M. Jean-Pierre GAU.
— Secrétaire Général : M. Yves REPESSE
« La Chasserie », La Fontenelle, 35560 Bazouges-la-Pérouse.
— Secrétaire Adjoint : M. Jacques RUDELLE.
— Trésorier Général : M. Yvon DE BLANES
23, rue des Poinçonniers, 51160 Ay.
— Trésorier Adjoint : M. Marion CIELAS.
Activités :
— Affaires générales, coordination bulletin, conseils d'élevages
s'adresser à M. Dominique MARMANT.
— Championnats de France et régionaux, récompenses
s'adresser à M. Yves REPESSE.
— Adhésions, cotisations, service de bagues
s'adresser à M. Yvon DE BLANES.
— Structures régionales : deux délégués par région.

GIER CLUB DE FRANCE
Siège social : Hôtel du Centre, place Louis-Comte, 42400 Saint-Chamand.
Composition du Bureau :
— Président : M. Raymond DUCREY
Chemin de Genestons, 26110 Nyons.
— Président du Club Avicole de la Vallée du Gier auquel est affilié le G.C.F. : M. Jean COUTURIER
17, rue Henri-Castel, 42400 Saint-Chamond.
— Secrétaire Général : M. Éric GIRAUD
27, route de la Chabure, 42400 Saint-Chamond.
— Trésorier Général : M. Roland André PERINO
1, place de l'Égalité, 42400 Saint-Chamand.
Activités :
— Affaires générales, Championnat de France, correspondance diverse, conseils d'élevage, bulletin de liaison
s'adresser à M. Jean COUTURIER qui assure la ventilation.
— Adhésions, cotisations
s'adresser à M. Roland André PERINO.

MODÈNE CLUB DE FRANCE
Siège social : 50, avenue de l'Est, 94100 Saint-Maur.
Composition du Bureau :
— Président : M. Roger GUILLEMOT
50, avenue de l'Est, 94100 Saint-Maur.
— Vice-Présidents : M. Antoine RENK,
M. Bernard NICOLAS.
— Secrétaire Générale : Mme J. ALLART
1, rue du Colombier, 91320 Wissous.
— Trésorier Général : M. B. NICOLAS
72, avenue Maréchal-Leclerc, 59490 Somain.
Activités :
— Structures régionales, Championnats Européen, National et régionaux, affaires générales, conseils d'élevage
s'adresser à M. Roger GUILLEMOT.
— Bulletin de liaison
s'adresser à Mme J. ALLART.
— Adhésions, cotisations
s'adresser à M. B. NICOLAS.

CLUB FRANÇAIS DU MONTAUBAN
Siège social : 57 c, rue du Docteur-Labat, 82000 Montauban.
Composition du Bureau :
— Président : M. Élie ALAMARGOT
« La Côte », 03410 Domerat.
— Vice-Présidents : M. Serge DAIMÉE
59, rue P.-et-M.-Curie, 54550 Pont-Saint-Vincent.
M. Robert PINTON
route de Noaillan, 33120 Langon.
— Secrétaire Général : M. Alain BENAITIER
15, rue Gabriel-Péri, 86530 Naintré.
— Secrétaire Adjoint : M. Bernard JANISSON.
Hôtel de la Mairie, 19340 Eygurande.
— Trésorier Général : M. Georges DAGUES
57 c, rue du Docteur-Labat, 82000 Montauban.
Activités :
— Affaires générales, Championnats de France et régionaux, conseils d'élevage
s'adresser à M. Élie ALAMARGOT.
— Adhésions, cotisations, service de bagues
s'adresser à M. Georges DAGUES.
— Correspondance, bulletin de liaison
s'adresser à M. Alain BENAITIER.
— Structures régionales : un délégué par région.

CLUB FRANÇAIS DU TÊTE NOIRE DE BRIVE
Siège social : « Les Palisseries », Sainte-Féréole, 19270 Donzenac.
Composition du Bureau :
— Président : M. Jean-Pierre BESANGER
« Les Palisseries », Sainte-Féréole, 19270 Donzenac.
— Vice-Présidents : M. Paul RUFFET,
M. Georges ROCHE.
— Secrétaire Général : M. Guy GISCARD.
17, rue Général-Gramat, 19100 Brive.
— Secrétaire Adjoint : M. Dominique CHAMBON
La Chapelle-Auzac, 46200 Souillac.
— Trésorier Général : M. Jean PASCAREL
Le Chambon, 19560 Saint-Hilaire-Peyroux.
— Trésorier Adjoint : M. Bernard GLOUTON.
— Archiviste : Mme Nicole LEYMARIE.
Activités :
— Affaires générales, conseils d'élevage
s'adresser à M. Jean-Pierre BESANGER.
— Championnats de France et régionaux, bulletin de liaison, correspondance
s'adresser à M. Guy GISCARD.
— Adhésions, cotisations
s'adresser à M. Jean PASCAREL.
— Service de bagues
s'adresser à M. Dominique CHAMBON.

CLUB FRANÇAIS DU CAUCHOIS
Siège social : 8, rue Gustave-Charpentier, 94240 L'Hay-les-Roses.
Composition du Bureau :
— Président : M. Gérard LONGEIN
8, rue Gustave-Charpentier, 94240 L'Hay-les-Roses.
— Vice-Présidents : M. Gérard LEMAITRE,
M. Georges JONQUIÈRES.
— Secrétaire Général : M. Bernard COUDEN
rue Louis-Ganne, Ricros, 03410 Domerat.
— Secrétaire Adjoint : M. Régis DECHAMBRE
23, route de Gron, Étigny, 89510 Véron.
— Trésorier Général : M. Bernard DUBOIS
route de Milly, 91720 Maisse.
Activités :
— Affaires générales, Championnats de France et régionaux
s'adresser à M. Gérard LONGEIN.
— Conseils d'élevage, correspondance diverse
s'adresser à M. Bernard COUDEN.
— Adhésions, cotisations, service de bagues
s'adresser à M. Bernard DUBOIS.
— Bulletin de liaison
s'adresser à M. Régis DECHAMBRE.
— Structures régionales.

CARNEAU CLUB FRANÇAIS, créé au début du XX[e] siècle

Siège social : 43, rue Albert-Peuvrier, 91240 St-Michel-s/Orge.

Composition du Bureau :

— Présidente : Mme Jacqueline FRANCQUEVILLE
19, rue du Moulin, Abbécourt, 02300 Chauny.

— Vice-Présidents : M. Camille LORTET,
M. René PILORGE,
M. Daniel DARFEUILLE.

— Secrétaire-Trésorier : M. Raymond HOCHET
43, rue Albert-Peuvrier, 91240 Saint-Michel-sur-Orge.

— Secrétaire-Trésorier Adjoint : M. Jean-Marie MOREL
144, rue Pasteur, 02300 Chauny.

Activités :

— Bulletin de liaison trimestriel, publié régulièrement depuis plus de trente ans.

— Organisation d'un Championnat de France annuel et de compétitions régionales.

— Don de plaquettes dans toutes les expositions.

— Réunions d'informations.

— Service de renseignements : rubrique questions-réponses du bulletin.

— Adhésion et service de bagues
s'adresser à M. HOCHET.

— Bulletin et renseignements, conseils d'élevage
s'adresser à Mme FRANCQUEVILLE.

— Comptes rendus d'expositions
s'adresser à M. Philippe HARTEL, 24, rue Michel, 76290 Montivilliers.

*

N.D.L.R. — Certains Clubs spécialisés (...) n'ayant pas donné suite à notre correspondance quémandant les renseignements que nous vous fournissons, nous ne pouvons, si vous êtes intéressés, que vous conseiller de vous reporter à l'adresse indiquée à la fin de la Revue...

A propos des affections respiratoires

Nous avons souvent évoqué et étudié ce problème. Il se pose de façon fort variable, allant de la petite inflammation peu visible, au nez bouché et purulent en passant par le râle sonore comme un roulement de tambour. Chaque année, on voit de multiples colonies qui s'effondrent ainsi. Chose curieuse d'ailleurs, un bon nombre d'amateurs voient cela avec une tristesse pleine de philosophie et ne viennent consulter qu'en fin de saison, après 2 ou 3 mois d'échecs constants et de pertes alarmantes. Pris au sérieux plus tôt, leur problème n'en aurait été que moins grave et plus vite résolu.

Il y a une règle absolue dans le problème des affections « nez, gorge, yeux, respiration » des pigeons : la trichomonose est toujours à la base de l'histoire. Mais, entendons-nous bien, elle ne reste pas longtemps seule en cause. C'est-à-dire qu'il faut la soigner mais qu'il ne faut pas soigner qu'elle lorsque la maladie respiratoire est déclarée. Et c'est-à-dire aussi que son blocage dès son apparition permet le plus souvent d'éviter les complications microbiennes de ce parasitisme. C'est la grande leçon de l'expérience que nous vivons, et que nous subissons, de plus en plus nombreux chaque année.

Ces complications respiratoires ont fait l'objet d'une importante littérature où ce ne sont pas toujours les plus connaisseurs qui ont le plus écrit. On parle très souvent d'ornithose. Les tests sérologiques (sur le sang) montrent que moins de 1 % des colonies contiennent des pigeons positifs au test de l'ornithose et parmi ces positifs, moins de 10 % sont porteurs du virus (test de la souris). Les autres se sont vaccinés naturellement et ont éliminé le virus. On parle aussi maintenant de mycoplasmose, cause très fréquente du râle des poulets : les tests sérologiques montrent que moins de 10 % des pigeons qui râlent sont positifs au test mycoplasmique. Pour le coryza, on a parlé d'un herpès virus. Dix pour cent seulement des pigeons seraient positifs. Ceci explique probablement pourquoi le vaccin qu'on nous avait promis, et qui devait être une révolution en colombophilie, n'a pas encore vu le jour.

En fait, les classiques recherches bactériologiques montrent dans les sinus, la trachée, les poumons, systématiquement un microbisme important, comportant un, deux, quelquefois trois microbes différents : entérocoques, streptocoques, colibacilles, staphylocoques (blancs ou Jorés), klebsielles, etc... Lors des mêmes recherches bactériologiques, on retrouve tout ou partie de ces microbes dans le foie, le cœur, les reins, le cerveau. Il apparaît donc probable que la virulence locale (nez, gorge, trachée) du microbisme est directement liée à la présence du trichomonas qui fait alors office de « détonateur ».

Dans quelles circonstances extérieures, ces accidents sont-ils fréquents ? Comme je l'ai souvent écrit, c'est la chute des moyens de défense de l'organisme qui permet la maladie. A l'origine, il peut y avoir l'hygiène, la conception du colombier, les conditions météorologiques, les conditions du logement.

L hygiène peut être à la base d'une contamination : séjour prolongé au panier, poussière, aération plus ou moins défectueuse, en particulier par temps chaud. Un pigeon en incubation de coryza ou de râle, dans ces conditions, ne tarde pas à contaminer tous les autres. S'il s'agit de germes parasitaires et microbiens très virulents, c'est très vite fait. Il en est de même lorsqu'un pigeon étranger malade est laissé au colombier par un amateur négligent. Autres causes favorisantes, la poussière (le blanc, la chaux qu'on laisse en excès sur le sol et dans les cases et qui volent au moindre coup d'aile), les fortes odeurs irritantes (pour désinfecter et éviter les maladies, certains pulvérisent du Crésyl, du carbonyle et déclenchent ainsi des coryzas latents).

Dans le cadre des causes favorisantes, il y a évidemment tout simplement l'air vicié. C'est alors une question de conception de colombier. L'air y est vicié. Quand il n'y a pas évacuation régulière et continuelle de l'air respiré et de la vapeur d'eau (humidité). Alors non seulement stagne le gaz carbonique de l'air respiré mais encore l'ammoniac des fermentations de fientes et d'urines. Bien sûr, c'est **encore pire si le colombier est bien garni de pigeons et même un** peu trop. Les amateurs ont coutume de dire : « Pourtant j'ai fait des aérations dans les trappes, dans le toit... ». Ça n'est pas toujours suffisant car tout dépend de l'emplacement du colombier. J'ai, jadis, dû déplacer un colombier de bois pourtant bien conçu parce que dans l'angle de deux grands murs où je l'avais mis, il restait humide et que les pigeons n'y connaissaient que rarement la forme mais très souvent une bonne coccidiose. Un mouvement d'air permanent, qu'on apprécie facilement avec la fumée d'une cigarette, est toujours indispensable quel que soit le temps, et en particulier par temps très chaud.

Les affections respiratoires connaissent chaque année une très forte progression dès les grosses chaleurs de l'été. Le mois de juillet 1982 a été, à ce titre, exemplaire, aucun colombier ne pouvant assurer une température convenable aux pigeons dont le principal appareil de régulation de la température interne est respiratoire (l'autre étant la peau, mais sans glandes sudoripares). Dans ces conditions, il est soumis à rude épreuve. On raconte souvent à propos du coryza que c'est dû aux courants d'air. L'expérience montre que c'est au contraire les grosses chaleurs qui constituent la cause déclenchante, surtout si elles sont liées à une aération insuffisamment dynamique. On voit cela couramment dans les pays méditerranéens où les amateurs isolent leurs colombiers pour qu'il n'y fasse pas trop chaud.

J.-P. STOSSKOPF.

(Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur.)

SAUVETAGES

Faute d'expérience, des éleveurs débutants laissent souvent échapper la chance d'élever des pigeonneaux en difficulté qui pourraient être sauvés par des soins appropriés.

ŒUFS FROIDS.

Il arrive qu'un œuf soit écarté du nid par maladresse et qu'on le trouve complètement refroidi depuis un temps indéterminé. Il faut bien se garder de le jeter. Les œufs couvés peuvent supporter, surtout par temps chaud, une longue période de refroidissement pouvant durer plus de 24 heures.

L'éleveur qui visite les nids tous les jours a de grandes chances de sauver les œufs abandonnés ou trouvés hors du nid. Il suffit de les placer dans un autre nid contenant des œufs pondus à la même date ou bien un jour ou deux plus tard. Il est impératif de connaître les dates de ponte. Elles peuvent être marquées au crayon sur le gros bout de l'œuf ou mieux, sur des fiches de cage. Un couple ayant ses deux œufs clairs les abandonne un, deux ou trois jours après la date à laquelle l'éclosion aurait dû avoir lieu. Si on lui donne à couver des œufs devant éclore après les siens, il les abandonnera donc. Si le pigeonneau adoptif naît deux ou trois jours après la naissance du ou des pigeonneaux légitimes, il sera très défavorisé par rapport à ceux-ci. En effet, le poids d'un pigeonneau double pendant ses premières quarante-huit heures.

Par contre, lorsqu'un couple a ses deux œufs clairs, il est possible de lui confier des œufs pondus deux ou trois jours avant les siens. C'est le mouvement du jeune dans la coquille avant l'éclosion qui, ressenti par les parents, déclenche chez ceux-ci la sécrétion du lait de jabot. On a remarqué que ce phénomène pouvait se produire un peu plus tôt que la date prévue.

Des pigeons peuvent facilement couver trois œufs. Certains couples élèvent très bien trois jeunes, en particulier les races moyennes : Carneaux, Lynx de Pologne, Cauchois, etc... et surtout les voyageurs, y compris les voyageurs d'exposition tels que le Show Racer.

ŒUFS TROUVÉS.

Une femelle récemment introduite dans un pigeonnier et qui n'est pas encore habituée à sa case, pond parfois sur le sol et ne couve pas. Un œuf trouvé sur le sol peut aussi provenir d'une femelle qui a été dérangée. Si l'on est certain de l'origine de l'œuf, on le place dans le nid destiné à le recevoir et l'on enferme le couple, dans le 1[er] cas. Il se peut que la femelle ponde son 2[e] œuf dans ce nid et couve normalement. Le couple pourra être lâché quelques jours plus tard. L'œuf trouvé, d'origine inconnue, sera daté et placé sous une femelle ayant pondu le même jour ou le jour suivant. Dans ce cas, il est préférable de le confier à un couple d'une race différente afin de pouvoir identifier les jeunes à la naissance. Ceci est impératif pour qui exerce une sélection généalogique.

JEUNES FROIDS.

Au cours de la visite quotidienne ou biquotidienne du pigeonnier, il n'est pas rare de trouver un pigeonneau très jeune, hors du nid où il a été entraîné par la maladresse des parents, tout froid et ne présentant plus, au premier abord, aucun signe de vie. Un examen attentif du pigeonneau au chaud dans le creux de la main montre souvent qu'il reste un soupçon de vie dans le petit corps presque raide. Il ne faut jamais abandonner un pigeonneau froid avant d'être sûr qu'il n'y a plus de chance de le ranimer. On évitera un réchauffement trop brutal sur un radiateur très chaud par exemple. Ceux que j'ai mis en couveuse artificielle semblèrent se ranimer puis, presque toujours, un peu plus tard, je les retrouvai morts, probablement à cause d'une chaleur excessive.

Un jour que j'avais une bande de poussins sous une lampe infrarouge, l'idée m'est venue de placer dans une coupelle juste sous la lampe, deux pigeonneaux de quatre jours froids et inanimés. Quelques minutes après, j'observai de faibles mouvements du bec, de la tête, puis les corps s'animèrent, les inspirations, très espacées au début, devinrent plus rapprochées. Une heure après, les petits corps étaient chauds, la vie avait repris le dessus. Je les mis sous une femelle qui couvait des œufs clairs depuis 16 jours. Leurs jabots étaient pleins, ce qui leur permit d'attendre la sécrétion du lait de jabot de leurs parents adoptifs. Dans un tel cas, les pigeons régurgitent d'abord du liquide — l'eau qu'ils ont bue —, le lait de jabot vient ensuite, en petite quantité d'abord, juste de quoi nourrir un pigeonneau d'un jour ; la sécrétion est plus abondante dans les jours qui suivent, selon le processus normal. Les pigeonneaux végètent un peu au début mais l'eau qu'ils reçoivent les préserve d'une déshydratation mortelle.

Beaucoup de pigeons adoptent ainsi des pigeonneaux de un ou quelques jours, sans difficultés. Il est prudent d'observer leur première réaction pour pouvoir soustraire très vite le jeune à leur brutalité, le cas échéant.

ŒUFS CASSÉS.

Des pigeons maladroits (les races lourdes en particulier), des pigeons qui défendent vigoureusement leur nid lorsqu'on veut l'inspecter, des pigeons ayant des ongles aux pointes non émoussées — c'est le cas des sujets en cage — font subir des dommages à leurs œufs.

Aux races lourdes, il faut fournir un nid confortable, par exemple une caissette carrée de 30 cm de côté et 12 à 15 cm de profondeur qu'on garnit d'un matériau offrant assez de cohésion, comme le foin. La paille est un matériau très grossier que les pigeons ont vite fait d'éparpiller, de sorte que le fond du nid est découvert ; les œufs risquent fort d'être aplatis sur cette surface dure. Les nids en plâtre, terre cuite ou plastique, ne semblent pas convenir aux grosses races, car ils ne restent généralement pas garnis de litière pendant toute la durée de l'incubation.

Pour inspecter le nid, on met rapidement la main, paume vers le bas, sous le pigeon qui couve, afin de protéger les œufs. On éloigne alors le pigeon. Après l'inspection, il se remettra à couver sans brusquerie si l'on ne se trouve plus à proximité du nid. Lorsqu'on manipule les œufs près d'un pigeon qui couve, il faut toujours les protéger des coups d'ailes et des coups de bec en ne présentant au pigeon que le dos de la main.

Si un œuf est fêlé, on peut colmater la fente à l'aide d'un ruban adhésif tels que ceux qui sont utilisés pour les pansements. On évite de recouvrir une trop grande surface, l'air doit pouvoir pénétrer. Je découpe un carré ou un rectangle plus grand de 4 ou 5 mm que la fêlure et je coupe les angles pour en diminuer la surface. Il doit être bien appliqué sur une portion d'œuf propre afin qu'il adhère parfaitement.

Le pigeonneau pourra sortir de l'œuf sans difficulté insurmontable si la surface recouverte n'est pas trop grande. Dans le cas contraire, il devra être aidé au moment propice. Dans bon nombre de cas, les pigeonneaux éclosent seuls d'œufs réparés longitudinalement. On sait que le pigeonneau qui va éclore découpe sa coquille en tournant sur lui-même. L'ouverture ainsi pratiquée se trouve généralement aux deux tiers de l'œuf, vers le gros bout. On y pensera en plaçant le pansement qui recouvrira le moins possible cet endroit.

Un œuf seulement fêlé est facilement réparable. C'est beaucoup plus grave lorsque la coquille brisée a perforé l'un des vaisseaux sanguins qui tapissent la membrane coquillère et qu'il y a un saignement, ou lorsque du liquide s'écoule. On peut toujours risquer de réparer ces œufs blessés, on sera agréablement surpris, de temps à autre. Dans ces cas-là, c'est la résistance physique du pigeonneau qui est décisive.

Certains éleveurs réparent les œufs cassés avec des coquilles et du blanc d'œuf qui joue le rôle de colle en séchant. Ainsi les pigeonneaux n'ont pas de difficulté excessive pour éclore. Je préfère le ruban adhésif car il est stérile. L'œuf peut être un bouillon de culture. Les microbes véhiculés par le blanc d'œuf, en pénétrant par la cassure, peuvent tuer l'embryon plus sûrement que celle-ci.

UN SEUL ŒUF.

Certaines femelles fatiguées ou malades ne pondent qu'un œuf... qu'elles ne couvent pas toujours, s'il reste seul. On fera bien d'en ajouter un deuxième, si l'on dispose d'un œuf trouvé, pondu à la même date ou bien on mettra un œuf en plastique, de préférence un peu plus gros que l'œuf réel qui sera ainsi protégé du poids du corps des parents.

(A suivre).

J. FRANCQUEVILLE.

Visites d'élevages en Pays Nantais

M. MAGRANGEAS - SAINT-JEAN-DE-BOISEAU (44)

En compagnie de M. Crossouard, M. Magrangeas attendait notre visite, en ce jeudi 24 mars.

Nous le suivîmes dans son pigeonnier, une construction en parpaings, couverte de fibrociment, munie d'une façade grillagée. La saison d'élevage était bien commencée, beaucoup de couples couvaient ou élevaient.

Matériel classique : Dans plusieurs pigeonniers, cases assez spacieuses avec une façade peinte - nids en terre cuite contenant un mélange de sable fin et de sciure qui semble très confortable ; ce mélange recouvre aussi le plancher des cases - graines mélangées dans une trémie - mangeoires à grit - abreuvoirs-tonneaux.

— L'un des pigeonniers possède une volière extérieure à sol grillagé, entièrement couverte.

— Cages en grillage dans lesquelles se trouvent des Capucins. M. Magrangeas semble apprécier ce procédé d'élevage qui lui donne satisfaction.

— Plus loin, dans une pièce servant en quelque sorte de laboratoire, des cages d'exposition sont destinées à préparer les pigeons avant les compétitions.

Races élevées :

— Capucins.

— Coquillés Hollandais noirs ou duns, importés de Hollande ; les types et les têtes sont bons, le noir intense a des reflets verts.

— Carneaux jaunes, Carneaux rouges et quelques sujets à épaulettes.

M. Magrangeas est membre du Carneau Club Français depuis 1980 et depuis cette date, il n'a pas manqué un championnat annuel : Limoges 1980, Rouen 1981 où il remporte un titre de champion avec un mâle jaune, Limoges 1982 où il obtient plusieurs P.H. Cette réussite spectaculaire, il la doit aux atouts qu'il a eus dans son jeu : d'abord les bonnes souches fournies par M. Crossouard sur qui il ne tarit pas d'éloges, le souci de perfectionner ses méthodes d'élevage et... le feu sacré.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès. Qu'il marche sur les traces de son ami M. Crossouard dont nous allons examiner le palmarès après avoir vu son élevage.

M. CROSSOUARD - SAINT-JEAN-DE-BOISEAU (44)

M. Crossouard est l'un des plus anciens membres actifs du Carneau Club. Ls archives révèlent qu'il a adhéré en 1963, au temps où M. Louis Faches était président.

En 1964, M. Roussel, trésorier du C.C.F., lui rendit une visite impromptue et fit l'éloge de la tenue de son élevage dans le bulletin du club. Il voulait connaître ce nouvel adhérent qui venait de se distinguer au Championnat de France, en mars, à Paris ; il avait remporté les titres suivants :

— Plus beau sujet, F.A. n° 1178.
— Plus belle F. jeune.
— Plus bel ensemble de 4 sujets isolés.

Il avait également obtenu le prix du meilleur ensemble au Championnat du Sud-Ouest.

Pourquoi cette réussite fulgurante ? Elle est probablement due à la minutie avec laquelle M. Crossouard tient son élevage et aux souches de départ.

Je lui rendis visite il y a une quinzaine d'années et fis les mêmes constatations que M. Roussel. J'eus de nouveau la même impression en revoyant ce pigeonnier amélioré, encore plus fonctionnel.

L'ensemble est très classique :

— Pigeonnier avec cases spacieuses au fond, volière devant, façade grillagée bien abritée de la pluie afin d'éviter toute humidité.
— Mangeoire automatique (ne s'ouvre que lorsque les pigeons sont posés dessus).
— Abreuvoirs automatiques.
— Volières de jeunes.

Les Carneaux ont de très bons types : poitrine large et profonde, bonne charpente sans trop de longueur, de hauteur, sans que le poids soit excessif.

On réalise tout de suite que beaucoup de ces sujets figureraient en bonne place dans une exposition ; c'est d'ailleurs le cas de certains d'eux.

Une construction plus récente abrite des Mondains. Le toit a deux pentes, l'une pour le pigeonnier, l'autre pour la volière. Les cases sont plus spacieuses. Trois variétés sont élevées : meunier, bleu, grison.

Puis M. Crossouard nous emmène dans sa salle de séjour où il nous présente des vitrines contenant tous ses trophées parmi lesquels le vase de Sèvres, Prix du Président de la République, en huit exemplaires : quatre de ces vases ont été gagnés par des Carneaux et quatre par des Lièvres Belges.

S'il fallait décerner un prix d'assiduité et de fidélité au Carneau Club, M. Crossouard aurait toutes ses chances. Depuis 1971, il a participé 10 fois au Championnat de France du Carneau et avec quels brillants résultats :

1971 : 3e au classement général — parquet champion.
1972 : 1er » » — élevage champion : un sujet rouge classé 2e.
1973 : 7e » » — un sujet rouge classé 3e.
1974. 1975 et 1977 : 5e au classement général.

Dans une dizaine d'années, si je retourne à Saint-Jean-de-Boiseau, je constaterai probablement que la vitrine aux trophées aura fait le tour de la salle de séjour mais ce que j'aimerai surtout revoir, ce sont ces Carneaux aux corps compacts, si bien typés. Continuez, M. Crossouard, nous vous souhaitons un élevage prospère, longtemps encore.

Un grand merci à MM. Magrangeas et Crossouard pour leur aimable accueil.

J. FRANCQUEVILLE.

Visites d'élevages en Belgique

par Robert RIPALDI,
Juge officiel de colombiculture

Un court passage en Belgique m'a permis de voir deux très beaux élevages fournis en sujets de grande valeur.

D'abord, j'ai vu les installations de M. KEMPENEERF qui élève avec son fils une douzaine de couples de Cravatés orientaux. Des types excellents tant en Satinettes qu'en Blondinettes. Les volières sont très simples, très fonctionnelles et très propres (litières de sable). Les connaisseurs pourront apprécier sur les photos jointes quelques très bonnes têtes, qualité essentielle chez les cravatés. A ce propos, il apparaît qu'une nouvelle tendance se dessine dans l'interprétation du standard ; l'on souhaiterait des têtes au front rempli et proéminent, on a également tendance à allonger la tête et à s'approcher de celle du Turbit.

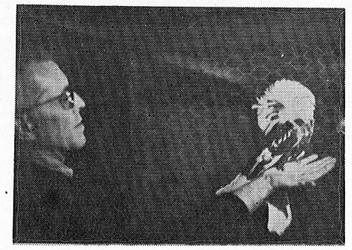
En discutant avec M. Kempeneerf, j'ai appris que certains grands éleveurs allemands et des juges spécialisés s'efforcent d'obtenir ce type de tête et éliminent les rondes. Je lui ai fait part de mon avis et parlé du standard qui précise : « Tête aussi ronde et grosse que possible ; front large, très haut, bien bombé ; joues pleines. »

Les accouplements que M. Kempeneerf père et fils avaient réalisés laissaient de côté quelques très beaux sujets à tête bien ronde. Ils m'auraient volontiers cédé ces sujets si je n'avais insisté sur l'intérêt qu'ils étaient susceptibles de représenter si l'on revenait aux sources (têtes rondes). De ce fait, je suis revenu bredouille et inquiet sur l'avenir des Cravatés orientaux.

Précisons qu'hormis la longueur des têtes, les reproducteurs présents étaient tout de même très bons. Ils avaient une qualité majeure qui se perd ici : la force et la largeur. Des poitrines bien pleines, bref de bien beaux oiseaux.

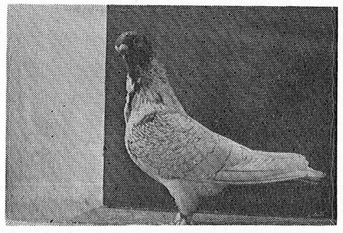
L'élevage des jeunes se fait de façon classique, c'est-à-dire grâce à des pigeons voyageurs.

Je fus également reçu chez Willy LECOQ (juge volaille), mais éleveur de pigeon. Il m'amena visiter l'élevage de M. Constant BOX (juge bien connu). Nous sommes arrivés chez ce dernier à la nuit et les douze coups de minuit avaient sonné lorsque nous le quittions. Quelles installations, mes amis, mais surtout quels pigeons ! Constant Box est un amoureux des bêtes, il les loge et les soigne à la perfection.



M. BOX et un Capucin

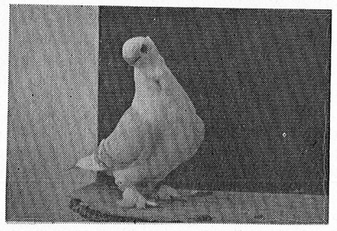
J'étais venu voir des pigeons mais j'ai commencé la visite (à la lumière électrique) par une douzaine de volières d'oiseaux exotiques et autres, sans oublier une petite mare habitée par des canards d'ornement du plus bel effet. Ensuite commence la visite de douze volières de pigeons. Chaque volière possède huit grandes cases et une litière de copeaux très propre.



Blondinette à M. KEMPENEERF



M. KEMPENEERF Fils



Silverette à M. KEMPENEERF

Ici, c'est le royaume des pigeons de structure, avec des Capucins blancs, rouges, noirs, jaunes et tigrés dans ces trois couleurs. Des Capucins de rêve avec des structures bien rondes, très fournies et fermées même chez les jeunes et ce qui ne gâte rien, des oiseaux très grands, bien campés. Quatre couples de Tambours de Boukharie blancs, fabuleux qui préfèrent pondre et couver dans des copeaux moelleux plutôt que de prendre un nid dans une case.

Une volière de Queue de Paon blancs, avec des queues extras mais des corps à mon goût un peu forts.

Ensuite des Nègres à crinière comme je n'en ai jamais vu. Sans oublier les somptueux Frisés Milanais. Ajoutez une volière de Boulants de Norwich blancs très bons aussi et deux couples de Beyrouth bien typés. Pour finir par une grande volière de Voyageurs pour éleveur tout ce petit monde car vous vous en doutez, Constant Box n'a pas choisi des races faciles à élever.

Fini pour les pigeons, mais il y a aussi les volières de Combattants Anglais nains et de Barbus d'Anvers. Combien ? Pour vous donner une idée, le surplus de coqs est de cinquante. Jugez un peu.

Surtout n'allez pas imaginer le fouillis chez tous ces animaux. Chaque race est élevée avec autant de sérieux et de compétence que dans n'importe quel élevage que j'ai pu voir. Pas un seul sujet moyen, rien que du très bon, de l'exceptionnel.

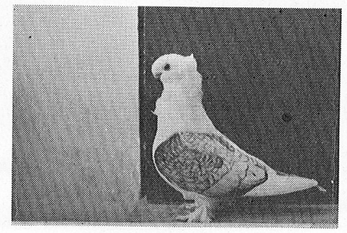
De quoi rêver ; je n'ai pu faire que quelques photos à la lumière électrique ayant omis le flash. Une visite inoubliable !

Constant Box qui possède aussi les standards dans toutes les langues a bien voulu me traduire celui du Boulant de Valencia type Hollandais, car il faut bien en parler de ce Boulant ! Nous avons la traduction du standard espagnol qui est tellement insuffisante qu'on pourrait juger presque toutes les races avec.



Capucin à M. BOX

Puisqu'on me fait l'honneur de souvent me donner à juger ces pigeons, j'ai eu de nombreux contacts avec les éleveurs de cette race et tous sont d'accord pour se rapprocher du type hollandais. Car nous nous trouvons en présence de deux types bien différents, de la même façon qu'il existe Modène italien et anglais, Sottobanca français et italien. Reconnaissons que le type hollandais est plus spectaculaire et ne possède pas un tas de restrictions qui font du type espagnol un imbroglio incroyable variant d'une ville à l'autre, d'une région à l'autre de la péninsule ibérique. Quelques couples venus de Hollande ont rallié les suffrages de tous ceux qui les ont vus. N'enterrons pas pour cela le type espagnol et essayons de le juger soit sur le type « antico », soit sur le mince standard existant. Je vous livre donc ce standard en espérant qu'il sera rapidement reconnu, ce qui permettra de mieux apprécier un pigeon qui mérite une place de choix parmi les Boulants.



Bondinette à M. KEMPENEERF

BOULANT DE VALENCIA TYPE HOLLANDAIS

— **Pays d'origine :** Espagne.
— **Caractères généraux :** taille moyenne. Pigeon ayant du tempérament. Un peu plus long que le Voyageur. Forme triangulaire.
— **Tête :** large et bien bombée de la pointe du bec à la nuque.
— **Yeux :** rubis ou orange clair. Placés au milieu de la tête.
— **Tour d'œil :** pas trop large, de couleur gris clair.
— **Bec :** moyen, fort et bien fermé, de couleur assortie au manteau.
— **Cou :** court, fort, large, dans le prolongement du dos.
— **Poitrine :** très large, portée en avant.
— **Boule :** commence au-dessous du bec où se trouve le fanon et tombe pendante, en triangle. De constitution souple, elle ne peut s'ériger.
— **Dos :** large aux épaules et plus étroit au niveau du croupion. Il doit épouser une ligne droite de l'arrière de la tête à l'extrémité de la queue.
— **Queue :** moyenne et bien fermée.
— **Pattes :** lisses et saillantes. Elles doivent être placées plus vers l'arrière du corps que vers l'avant. Elles sont courtes, bien écartées et de couleur rouge vif.
— **Variétés :** blanc, noir, rouge, jaune, bleu, dun, grison ; écaillé en noir, rouge, jaune, bleu, dun, almond et cendré ; tigré clair et foncé.
— **Défauts graves :** mauvaise forme de la tête, tête trop fine, mauvaise couleur d'œil, bec trop fin ou trop long. Type trop haut ou mauvais. Mauvaise forme de la boule. Dos et poitrine trop étroits. Corps trop long.
— **Jugement :** prendre en compte les caractéristiques dans l'ordre suivant :
  1° Type,
  2° Forme de la tête,
  3° Forme de la boule.

QUESTIONS RÉPONSES QUES

par J. FRANCQUEVILLE

QUESTION :

Quelles sont les conséquences à long terme lorsque les pigeons sont nourris uniquement de blé et de maïs, pigeons étant en claustration.
Mes pigeons sont dans une volière avec sol en ciment que je râcle toutes les semaines pour enlever les fientes ; je ne mets ni paille ni sable. Est-ce une bonne solution ? La volière est couverte entièrement, l'eau de pluie n'y pénètre jamais.
Pouvez-vous me dire comment sélectionner mes Huppés de Soultz pour qu'ils aient une coquille plus épaisse ? Aucune de mes solutions ne m'a apporté satisfaction.

RÉPONSE :

Les pigeons nourris exclusivement de blé et de maïs manquent de protéines, puisque le maïs n'en contient que 9 % et le blé 12 % environ. Une ration bien équilibrée doit titrer environ 15 % de protéines de bonne qualité.
Des tests ont été faits avec des régimes pauvres en matières protéiques et l'on a constaté que :

1) beaucoup d'œufs étaient clairs ;
2) la mortalité post-natale était élevée ;
3) le poids des jeunes à 4 semaines était inférieur à celui des sujets ayant reçu une ration riche en protéines ;
4) leur vitesse de croissance était plus lente ;
5) ils présentaient un retard d'emplumement, particulièrement au niveau des rémiges primaires, des plumes du dos et du ventre.

Je suppose que vos pigeons ont, en plus du blé et du maïs, un composé minéral, dans une mangeoire à part. C'est indispensable pour les maintenir en bonne santé et favoriser la reproduction.
Si votre ciment reste bien sec, c'est-à-dire si les fientes sèchent très vite, vous pouvez continuer à ne pas mettre de litière. Il faut aussi que les pattes des pigeons restent propres pour qu'ils ne salissent pas leurs œufs.
Si vos Huppés de Soultz ont une coquille peu fournie, c'est que votre souche est mauvaise. Recherchez un sujet ou deux ayant de bonnes coquilles pour croiser avec les vôtres.

QUESTION :

Je possède trois femelles Romain Chamois et je n'arrive pas à trouver de mâles. Je les ai accouplés avec des rouges et ils me donnent des rouges. Mais, même en mariant la mère et le fils, je n'ai que des rouges.

RÉPONSE :

Vous n'avez pas encore obtenu de mâles chamois en accouplant un mâle hétérozygote avec une femelle chamois, probablement parce que les Romains sont peu productifs. Théoriquement, on doit en obtenir 25 % mais cette proportion ne peut se vérifier que sur un grand nombre, pas sur 7 ou 8 sujets obtenus dans une année ; il faut patienter quelques années ou faire plusieurs accouplements semblables pour multiplier vos chances. Vous devriez obtenir également 25 % de femelles chamois.

QUESTION :

A	B
Plume prise sous l'aile **(sur le flanc)**	Plumes du camail (prises sur la gorge)

Je vous adresse deux tons de plumes de pigeon : quelle est leur formule ? celle des gènes responsables ?

A) La première appartient à un pigeon gris cendré uni, à reflets givrés (croupion gris) œil de coq et portant des mouchetures sur les côtés de la plume, de couleur noire... la couleur de fond restant gris perle uni *(non barré). La plume témoin ci-dessus paraît* blanche *et non grise... Je pense que c'est parce qu'elle est prise sur le flanc (sous l'aile) toutes les autres sont grises et assez souvent tiquetées. (Je n'ai pas voulu arracher une rectrice.) (Il a la couleur de certains Magnani) mais,* à ma connaissance, *pas d'ascendance de Magnano. Est-ce le gris piqué dont vous parler (page 19) « Colombiculture » n° 28 (octobre 1982) ?*

B) Ces plumes de la gorge appartiennent à un pigeon bleu barré à reflets crème *sur les ailes et à gorge d'un roux très doux mêlé (en* sous-couche non visible) *à du gris bleu classique (comme la couleur des plumes témoin vous le montrera). (Au soleil, la gorge resplendit d'une belle teinte roux chaud irisée de tons dorés) œil de coq, bec clair crayonné au bout de brun.*

RÉPONSE :

Le petit nombre de plumes que vous m'envoyez dans votre lettre du 29 mai (une pour le pigeon A et deux pour le pigeon B) m'interdit de me prononcer pour la couleur de base de ces pigeons. Il faut, pour cela, au moins une rectrice, une rémige et quelques plumes de couverture. La photo est même parfois indispensable.

Tout ce que je peux vous dire est qu'un pigeon gris cendré uni (queue et ailes non barrées) a pour couleur de base soit le rouge cendré B^A, soit le bleu auxquels sont associés les facteurs Spread (S) ou milky (my) ou les deux. Le blanc a évidemment une autre cause qui reste à identifier. Si le pigeon est un mâle rouge cendré porteur de bleu, il a des taches bleues ou noires.

Je ne peux vous dire comment était le gris piqué, je n'en ai jamais vu et, à ma connaissance, il n'en existe plus. Je serais heureuse qu'on m'apporte la preuve du contraire. Votre pigeon bleu barré serait plutôt argenté, c'est-à-dire bleu dilué, ou bien brun dilué, la couleur jaune sur les ailes étant un signe de dilution. L'œil de coq dont vous parlez me fait pencher pour la couleur argentée mais encore faudrait-il voir ces yeux pour mieux juger et tout ce que je puis vous dire n'est que supposition.

QUESTION :

Je profiterai de ce courrier pour vous faire part d'une anomalie qui me tient à cœur. Je trouve regrettable qu'un pigeon jugé G.P.H. dans sa catégorie soit exposé en cage d'honneur où il perd toute sa dominance. Je pense qu'un ruban, une cocarde ou simplement un carton de couleur pourrait décorer sa cage et éviterait toutes ces polémiques devant les cages d'honneur où il faut bien le dire l'éleveur le plus expérimenté ne peut voir le sujet à sa juste valeur. Quel enseignement peut donc en tirer un jeune éleveur ? Nous aimerions secouer un peu les vieilles habitudes reconnues dépassées par une grande majorité d'éleveurs et qui amènent une déconsidération des juges.

RÉPONSE :

Tout d'abord, je tiens à vous dire que les juges ne sont pas responsables du règlement et de l'organisation des expositions ; ils ne peuvent donc être déconsidérés lorsque des pigeons sont placés en cage d'honneur.

Je conçois que le G.P.H., loin des autres sujets de sa classe, ne puisse être comparé à ceux-ci et par là, perde de sa valeur d'exemple. Mais ce sont les organisateurs qu'il faut convaincre de changer cette pratique.

Je publierai votre lettre et j'espère qu'elle sera lue par beaucoup d'entre eux.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU MONDAIN

C'est encore dans le cadre de la 44e Exposition d'Aviculture et de Colombiculture de Limoges que s'est déroulé notre championnat de France, sous la présidence de M. AUGIER.

Sur 2 650 cages, presque un tiers de Mondains, oui ! 822 Mondains, un nombre jamais atteint, 102 sujets de plus que l'année dernière. Et, pour la première fois, le jugement a été effectué sur deux années (1981-1982), une bonne formule pour permettre à tous de participer.

— ARGENTÉ : 106 sujets. Bon niveau sans plus, beaucoup trop de grosses têtes et d'attaches disgracieuses.

— BLEU : 239 sujets. Les plus nombreux mais cela n'est pas une surprise. Assez bon niveau mais même défaut à travailler.

— MEUNIER : 91 sujets. Dans cette variété, la qualité des sujets présentés semble meilleure et plus homogène que les deux précédentes, mais encore les mêmes défauts que les précédents.

— BLANC : 86 sujets. D'une très bonne qualité, démontre la vitalité de ce coloris. Tous les grands étaient présents et le titre est revenu à celui qui est depuis des années au sommet de ce coloris.

— JAUNE : 51 sujets étaient présentés dans ce qui est, certainement, un des plus beaux, mais aussi difficile coloris. Dommage que peu d'éleveurs s'intéressent à cette variété, mais cela ne saurait tarder.

— CHAMOIS : 8 sujets. Une classe spéciale avait été ouverte mais peu d'éleveurs le savaient, aussi beaucoup de chamois étaient mélangés au jaune. Espérons que cela sera différent en 1983 et qu'une coupe récompensera cette variété au même titre que les autres.

— NOIR : 49 sujets. Pas grand-chose à dire dans cette variété si ce n'est une légère augmentation d'effectif. Beaucoup de travail à faire pour améliorer la forme et le coloris.

— ROUGE : 151 sujets. Cette année encore en augmentation, c'est la couleur qui semble de plus en plus plaire aux éleveurs. Il faut dire qu'un grand travail a déjà été effectué. Nous trouvons de beaux sujets, courts et de belle couleur mais très peu de bec blanc, une dizaine en tout (les juges devraient en tenir compte).

PALMARÈS

Blanc - Juge M. Monnot.
Champion - cage 1541 - Femelle bague 1241 - 81 - M. BIANCHIMANI.
Vice-Champion - cage 1524 - Mâle bague 1224 - 81 - M. CANTIÉ.

Noir - Juge M. Sarre.
Champion - cage 1993 - Femelle bague 10927 - 82 - M. ALLEMAN.
Vice-Champion - cage 1980 - Mâle bague 18500 - 82 - M. VIOLE.

Bleu - Juges MM. Courbes et Monnot.
Champion - cage 1602 - Mâle bague 10145 - 82 - M. LECHAT.
Vice-Champion - cage 1671 - Mâle bague 31264 - 82 - M. AVRIL.

Meunier - Juge M. Rhodier.
Champion - cage 1890 - Mâle bague 10137 - 82 - M. LECHAT.
Vice-Champion - cage 1939 - Femelle bague 9402 - 82 - M. GAUTIER.
Challenge « Janine Lagrange » - cage 1959 - M. LECHAT.

Rouge - Juges MM. Sarre et Magnie.
Champion - cage 2142 - Femelle bague 22761 - 82 - M. COURBES.
Vice-Champion - cage 2044 - Mâle bague 11003 - 82 - M. BIANCHIMANI.

Argenté - Juge M. Papillaud.
Champion - cage 1431 - Femelle bague 362 - 81 - M. MONNOT.
Vice-Champion - cage 1428 - Mâle bague 31261 - 82 - M. AVRIL.

Jaune - Juge M. Cottereau.
Champion - cage 1820 - Mâle bague 30742 - 82 - M. DELAUGÈRE.
Vice-Champion - cage 1861 - Femelle bague 2504 - 82 - M. CANTIÉ.

Ecaillé.
Champion - cage 2192 - M. FÉVRIER.
Vice-Champion - cage 2198 - M. DUFORT.

R. CANTIÉ.

COUPE DE FRANCE - EXPOSITION DE MONTAUBAN

18 et 19 Décembre 1982

C'est à la très belle salle des Fêtes du Marché, Gare de Montauban, et dans le cadre de la 5e Nationale de la S.N.C. que s'est déroulée notre Coupe de France 1982.

Une très belle manifestation et un nombre jamais atteint pour une Coupe de France.

550 Mondains étaient présentés et nombreux étaient les éleveurs qui avaient fait le déplacement.

Nos amis montalbanais avaient bien fait les choses puisqu'un Naturama géant nous était offert : 2 500 pigeons, des oiseaux, des roches fossiles, minéraux, une magnifique collection de papillons et autres insectes, des arbres d'ornement et un stand « Archéologie et Préhistoire ». Vraiment une très grande réussite.

Bravo à M. POURRAT et à toute son équipe et merci pour les magnifiques objets de grande valeur en porcelaine de Limoges offerts aux vainqueurs par la Société organisatrice.

A bientôt à Montluçon.

PALMARÈS

Grands Prix d'Honneur :
Mondain « Meunier » : M. René FÉVRIER.
Mondain « Noir » : M. ALLOZA.

Prix d'Honneur :
Argenté : MM. VIOLE, GLEYZES, TURRO, LECHAT, CAZES.
Blanc : MM. HORNYCK (2 P.H.), CANTIÉ (2 P.H.), ROUGER, LAGARDE.
Bleu : MM. LECHAT (2 P.H.), AVRIL (2 P.H.), LANDAUD, DUFORT, BERNARDINATTI.
Jaune : MM. CANTIÉ (2 P.H.), EMPEYTAZ, LAGARDE.
Meunier : MM. LECHAT (2 P.H.), LANDAUD (2 P.H.), BEAUJEAN, BERNARDINATTI, VIOLE.
Noir : MM. ALLOZA (2 P.H.), SAVOIE, BERNARDINATTI.
Rouge : MM. CANTIÉ, BERNARDINATTI, COURBES, SEIGNE.

R. CANTIÉ.

VAINQUEURS COUPE DE FRANCE 1982

Coupe de France « Mondain Argenté » :
1er M. VIOLE — 34 Points
2e M. LECHAT — 32 »

Coupe de France « Mondain Blanc » :
1er M. HORNYCK — 36 Points
2e M. CANTIÉ — 34 »

Coupe de France « Mondain Bleu » :
1er M. AVRIL — 36 Points
2e M. LECHAT — 35 »

Coupe de France « Mondain Ecaillé » :
1er M. René FÉVRIER — 34 Points
2e M. DUFORT — 32 »

Coupe de France « Mondain Jaune » :
1er M. CANTIÉ — 36 Points
2e M. LAGARDE — 34 »

Coupe de France « Mondain Noir » :
1er M. ALLOZA — 36 Points
2e M. SAVOIE — 24 »

Coupe de France « Mondain Meunier » :
1er M. LECHAT — 36 Points
2e M. René FÉVRIER — 34 »

Coupe de France « Mondain Rouge » :
1er M. CANTIÉ — 32 Points
2e M. LAGARDE — 30 »

— ÉCAILLÉ : 24 sujets. Un grand travail est fait dans cette variété par notre ami FÉVRIER. Nul doute que bientôt il sera rejoint par d'autres éleveurs.

— PAPILLOTÉ : 10 sujets. Dommage que les responsables, en l'occurrence le Club des Amis du Mondain, ne fasse pas grand-chose pour encourager cette variété qui est pourtant reconnue par le Standard.

En conclusion, il faudra davantage tenir compte des souhaits du Club du Mondain en ce qui concerne la tête et l'attache. Pas de tête massive qui alourdit considérablement le sujet, pas d'attache forte, disgracieuse, fendue dans tous les sens, pas de sujet coudé, parmi les plus hautes récompenses et surtout pas de Mondains barrés en cage d'honneur (G.P.H.) sans impérativement les deux barres. Tenir également compte de la couleur dans toutes les variétés et, en particulier, Argenté et Meunier.

De plus, chaque fois que cela est possible, faire juger une couleur par un juge et pas par deux, comme par exemple les « Jaune » où 10 ont été jugés par M. Rhodier et 40 par M. Cottereau. Faire surtout choisir les champions par une Commission.

Bravo tout de même à tous : organisateurs, juges et surtout éleveurs qui se privent pour participer car, que seraient les expositions sans les éleveurs !

R. CANTIÉ.

PHOTOGRAPHIES ET "COLOMBICULTURE"

par Richard JAUNEAU

La vulgarisation des photographies publiées dans « Colombiculture » suit son cours. Chacune d'entre elles reçoit un code en plus de sa légende. Certains clichés sont en noir et blanc, d'autres, la majeure partie en couleur. Pour les identifier, nous inclurons au code la lettre C. Donc, tout code commençant par C matérialisera une photographie couleur.

Les conditions de vente sont les suivantes :

TARIFS PROPOSÉS

Photos couleurs :

9 × 12	8 F
13 × 18	25 F
18 × 24	50 F

Photos en noir et blanc :

9 × 12	6 F
13 × 18	20 F
18 × 24	40 F

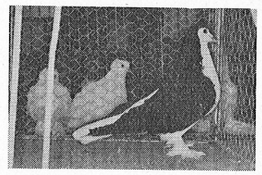
Bien entendu, dans ces tarifs sont inclus les frais de port. Les envois ne seront réalisés que si les commandes sont accompagnées d'un montant équivalent au règlement de la commande. Les chèques devront être libellés au nom de la S.N.C. : C.C.P. Paris 2204-40.

Les clichés en couleur pourront également être distribués en diapositive au prix de 12 F l'unité.

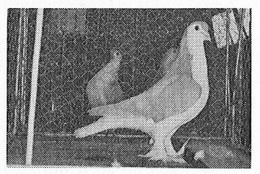
Les commandes doivent être adressées à :

M. JAUNEAU Richard
Secrétaire Général adjoint de la S.N.C.
« Le Frottier »
LA CHAPELLE MONTMARTIN
41320 MENNETOU-SUR-CHER.

Les sociétaires utiliseront si possible le tableau suivant pour passer leurs commandes :



C 12 2



C 12 3

Je soussigné, M. .....
Adresse et Tél. : .....
N° de carte S.N.C. : .....
désirerai recevoir la ou les photos suivantes :

N° de code	Format	Légende
—	.....	.....
—	.....	.....
—	.....	.....
—	.....	.....
—	.....	.....
—	.....	.....
—	.....	.....
—	.....	.....
—	.....	.....

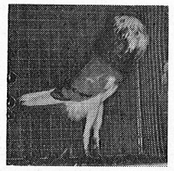
Ci-joint montant de la commande.



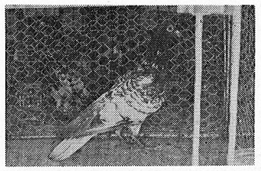
C 84 7



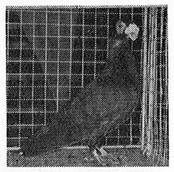
C 30 24



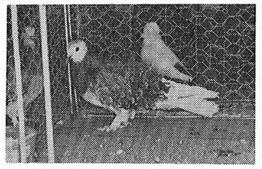
C 52 5



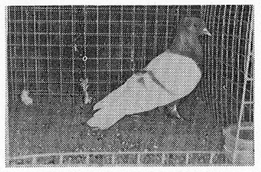
C 30 22



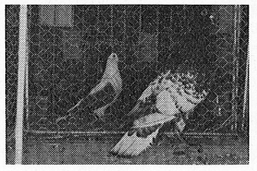
C 38 2



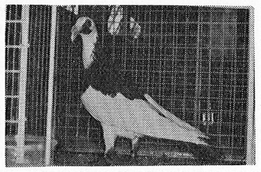
C 132 9



C 78 54



C 30 27



C 32 2

Code	Prix	Exposition	Sexe	Race	Exposant
C 12 - 2	P.H.	Aigre 1983	♂	Lahore noir	M. CAU Gilbert
C 12 - 3	P.H.	» »	♂	Lahore argenté	M. CAU Gilbert
C 30 - 22	P.H.	» »	♀	Tête noire de Brive	M. ROYER Roland
C 30 - 24	P.H.	» »	♂	Tête noire de Brive	M. CHAMBON Dominique
C 30 - 27	P.H.	» »	♂	Tête noire de Brive	M. GISCARD Guy
C 33 - 2	1	» »	♂	Bagadais de Nuremberg rouge	M. GOUVEIA Francisco
C 38 - 2	P.H.	Loudun 1983	♂	Polonais noir	M. NEVEUX René
C 52 - 5	P.H.	» »	♂	Boulant Français bleu	M. BENAITIER Alain
C 78 - 54	P.H.	Aigre 1983	♂	Bouvreuil doré × blanc barré	M. GUILLEBERT J.-Pierre
C 84 - 7	P.H.	» »	♀	Heurté de Saxe noir	M. CAU Gilbert
C 132 - 9	P.H.	» »	♀	Frisé Hongrois rouge	M. CAU Gilbert

PALMARES DES EXPOSITIONS

BRIVE (19) - 27 au 29 août 1982
700 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition
N° 484 ♂ Mondain rouge à M. Marcel JUGIE.
G.P.H. Pigeons de Forme français
N° 309 ♂ Cauchois maillé rouge sans bavette à M. Jean Louis CANCE.
G.P.H. Pigeons de Forme étrangers
N° 668 ♂ Lynx de Pologne maillé bleu, vol blanc à M. Robert COSTES.
G.P.H. Pigeons de Fantaisie
N° 854 ♀ Cravaté Chinois blanc à M. Alain BARRAULT.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU TÊTE NOIRE DE BRIVE
75 cages pigeons

Champions
N° 554 ♂ J. à M. Dominique NEUVILLE.
N° 588 ♀ A. » »
N° 550 ♂ A. » »
N° 597 ♀ J. à M. Guy GISCARD.
N° 578 ♂ A. à M. Roland ROYER.

POUILLY-EN-AUXOIS (21) - 7 au 10 avril 1983
341 cages pigeons

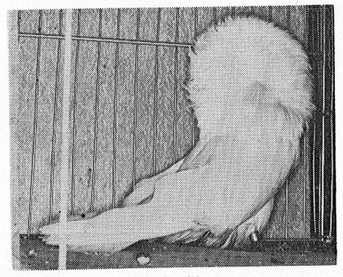
G.P.H. Pigeons races Françaises
N° 241 ♂ Carneau rouge à M. Lucien POISSON.
G.P.H. Pigeons races Etrangères
N° 343 ♀ King Argenté à M. Bernard DERIOT.
G.P.H. Pigeons races de Fantaisie
N° 451 ♂ Boulant Allemand papilloté à M. EBNER.

LE CHAMBON-FEUGEROLLES (42) - 30 avril-1er mai 1983
161 cages pigeons

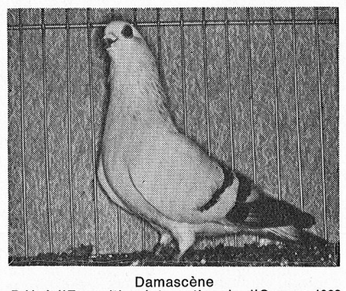
G.P.H. Pigeons races Françaises
N° 519 ♀ Gier biche à M. Louis SOUFFLOT.
G.P.H. Pigeons races Etrangères
N° 555 ♀ King blanc à M. Marcel BEAUDINAT.
G.P.H. Pigeons races de Fantaisie
N° 653 ♂ Queue de Paon rouge à M. Louis BECARD.

LONGJUMEAU (91) - 7 et 8 mai 1983
261 cages pigeons

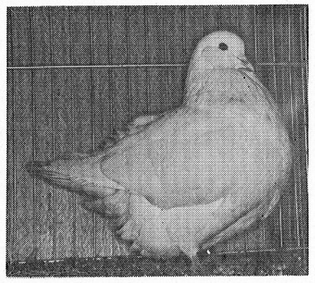
Grand Prix de l'Exposition (pigeons)
N° 424 ♂ Boulant Gantois blanc à M. Jacques FINOT
Grand Prix André Terruel
N° 347 ♂ Sottobanca blanc à M. Jean CLAVIER.



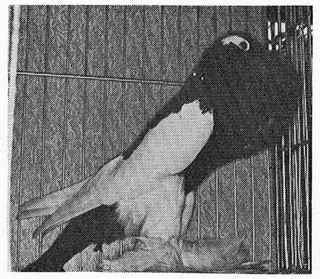
Capucin blanc
P.H. à l'Exposition Internationale d'Orange 1983
Propriétaire : WILCZYNSKI Photo EBNER



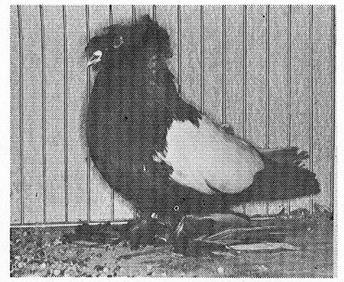
Damascène
P.H. à l'Exposition Internationale d'Orange 1983
Propriétaire : EBNER Photo EBNER



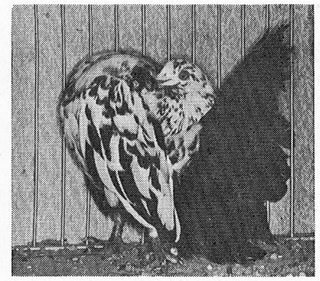
G.P.H. Pigeons
catégorie pigeons Mondain Blanc
Propriétaire : VANDENABEELE Ph. EBNER



Boulant français bleu
P.H. à l'Exposition Internationale d'Orange 1983
Propriétaire : ASTIER Photo EBNER



G.P.H. Pigeons Tambours
à l'Exposition Internationale d'Orange 1983
Tambour de Dresde rouge
Propriétaire : CHARASSE Photo EBNER



G.P.H. Pigeons Structure
« Queue de Paon tigré »
Propriétaire : EBNER Photo EBNER

G.P.H. Pigeons races Françaises
N° 339 ♀ Mondain meunier à M. Marcel BOUCLY.
G.P.H. Pigeons races Etrangères
N° 392 ♂ Strasser noir à M. Maurice ROUIF.

CHALONS-SUR-MARNE (51) - 4 au 6 février 1983
1.218 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition (pigeons)
N° 778 ♀ J. Lynx de Pologne bleu maillé, vol blanc, à M. André GORNES.
G.P.H. Pigeons races Françaises
N° 984 ♀ J. Carneau rouge à M. Christian RAMBURE.
G.P.H. Pigeons races Etrangères
N° 1402 ♂ J. King blanc à M. Jean DEBRECENI.
G.P.H. Pigeons races de Fantaisie
N° 1613 ♂ J. Boulant de Hesse noir à M. Frédéric SAND.

CHAMPIONNAT NATIONAL DU LYNX DE POLOGNE
209 cages pigeons

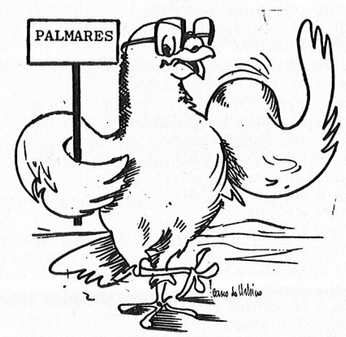
Champions
N° 778 ♀ J. Bleu maillé, vol blanc à M. André GORNES.
N° 805 ♀ J. Noir maillé, vol blanc à M. J.-Pierre GAU.
N° 866 ♀ J. bleu barré, vol blanc » »
N° 884 ♂ J. Noir barré, vol blanc » »
N° 894 ♀ J. Noir barré, vol blanc » »
N° 726 ♂ J. Bleu maillé, vol blanc à M. Jean-Louis MARECHAL.
N° 725 ♂ J. Bleu maillé, vol blanc à M. Jean-Louis MARECHAL.
N° 745 ♀ A. Bleu maillé, vol blanc à M. Didier MASSARDI.
N° 721 ♂ J. Bleu maillé, vol blanc à M. Jean-Claude HUREL.
N° 812 ♂ A. Rouge maillé, vol blanc à M. Jean-Claude HUREL.
N° 911 ♀ A. Bleu barré, vol plein à M. Gilbert MEURICE
N° 844 ♂ J. Bleu barré, vol blanc à M. Luc BONNOT.

CHAMPIONNAT NATIONAL DU BAGADAIS
136 cages pigeons

Champions
N° 1814 ♂ A. Blanc à M. Bernard FAVIER.
N° 1856 ♀ J. Blanc à M. Jean DUNAC.
N° 1871 ♂ J. Noir » »
N° 1887 ♂ A. Dun à M. Louis SOUFFLOT.
N° 1825 ♀ A. Blanc à M. Guy BIBAUT.
N° 1905 ♂ A. Bleu à M. Jean-Louis FRINDEL.
N° 1386 ♂ J. Nuremberg à M. Gilbert GRIFFON.

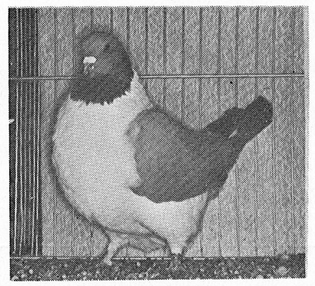
PUSIGNAN (69) - 8 au 10 avril 1983
900 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition
N° 720 ♂ Mondain rouge à M. Bernard RIOS.
G.P.H. Pigeons races Françaises
N° 601 ♂ Carneau rouge à M. FEIRRERA.
G.P.H. Pigeons races Etrangères
N° ♂ King bleu à M. Bernard BARBE.
G.P.H. Pigeons races de Fantaisie
N° 1254 ♂ Schietti à M. Paul VIEU.

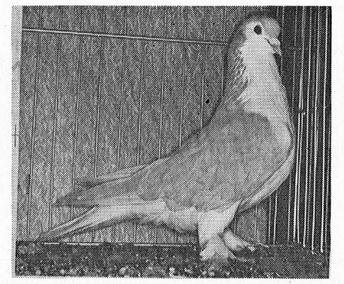


BELLERIVE-SUR-ALLIER (03) - 25 au 27 mars 1983
337 cages pigeons

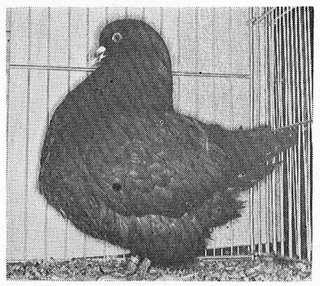
Grand Prix de l'Exposition
N° 274 ♂ Mondain meunier à M. Gabriel SEGUIN.
G.P.H. Pigeons races Françaises
N° 199 ♂ Cauchois argenté barré jaune à bavette à M. J.-M. VALLET.
G.P.H. Pigeons races Etrangères
N° 329 ♀ King blanc à M. Raymond ROYER.
G.P.H. Pigeons races de Fantaisie
N° 416 ♀ Coquillé Hollandais noir à M. André LOMBARDY.



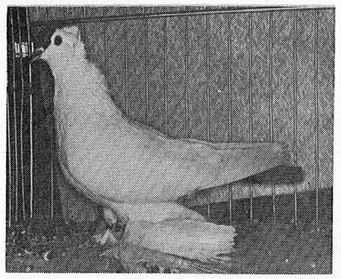
Strasser bleu uni
P.H. à l'Exposition Internationale d'Orange 1983
Propriétaire : HOFFMANN Photo EBNER



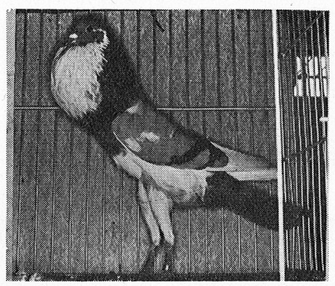
G.P.H. Pigeons Forme Etrangers
à l'Exposition Internationale d'Orange 1983
Lahore Argenté
Propriétaire : Dr CAU Photo EBNER



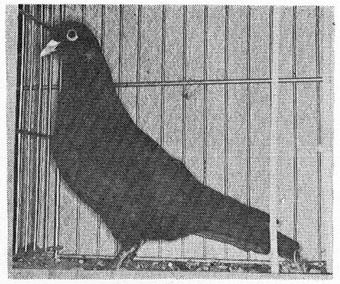
Mondain rouge
P.H. à l'Exposition Internationale d'Orange 1983
Propriétaire : BOUVARD Photo EBNER



Heurté de Saxe noir
P.H. à l'Exposition Internationale d'Orange 1983
Propriétaire : Dr COLMARS Photo EBNER



G.P.H. Boulants
« Boulant Saxe Pie Rouge »
Exposition Internationale d'Orange 1983
Propriétaire : EBNER Photo EBNER



Carneau rouge
P.H. à l'Exposition Internationale d'Orange 1983
Propriétaire : TUDELLA Photo EBNER

COURSEULLES-SUR-MER (14) - 8 au 10 avril 1983

155 cages pigeons

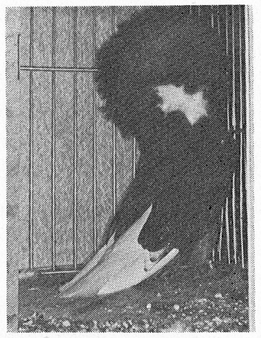
G.P.H. Pigeons races Françaises
N° 209 ♂ A. Carneau rouge à M. Serge DESDEVISES.
G.P.H. Pigeons races Etrangères
N° 334 ♂ A. Damascène à M. Guy OLLIVIER.
G.P.H. Pigeons races de Fantaisie
N° 294 ♂ A. Dragon à M. Patrick VOISIN.

MARSEILLE (13) - 11 et 12 décembre 1982

Exposition Internationale d'Aviculture

1.050 cages pigeons (200 éleveurs)

Prix du Président de la République
N° 1430 Capucin rouge à M. Gilbert CAU.
G.P.H. Pigeons de Forme Français
N° 730 à M. J.-Marie PREVOSTAT.
N° 768 à M. CHAMBON.
G.P.H. Pigeons de Forme Etrangers
N° 1008 à M. Louis TOUILLON.
G.P.H. Pigeons Type Poule
N° 1092 à M. Robert DUPRAZ.
G.P.H. Pigeons de Structure
N° 1430 à M. Gilbert CAU.
G.P.H. Pigeons de Couleur
N° 1242 à M. Gilbert CAU.
G.P.H. Pigeons de Vol
N° 1537 à M. René VIDAL.
G.P.H. Pigeons Cravatés
N° 1502 à M. ODELLA.
G.P.H. Pigeons Boulants
N° 1158 à M. Serge PASCHKE.
G.P.H. Pigeons Tambours
N° 1517 à M. Jack CHARASSE.
G.P.H. Pigeons Caroncules
N° 1078 à M. BREMOND.



Capucin rouge
P.H. à l'Exposition Internationale d'Orange 1983
Propriétaire : Dr CAU Photo EBNER

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU PIGEON FRISÉ

N° 1266 M. Gérard LUTZ : champion de France Hongrois (toutes variétés).
N° 1364 M. LOGES : vice-champion de France Hongrois.
N° 1395 M. EBNER : champion de France en Milanais.
N° 1408 M. EBNER : vice-champion de France en Milanais (sexe opposé).
N° 1306 M. EBNER : champion Hongrois blanc.
N° 1325 M. LUTZ : champion Hongrois jaune.
N° 1364 M. LOGES : champion Hongrois rouge.
N° 1266 M. LUTZ : champion Hongrois argenté.

BESANÇON (25) - 5 au 8 mai 1983

353 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition (pigeons)
N° 515 ♂ Lynx de Pologne bleu maillé, vol blanc, à M. Roger MICHEL-AMADRY.
G.P.H. Pigeons races françaises de rapport
N° 442 ♂ Gier Agate à Mme Thiny BEHRA.
G.P.H. Pigeons races étrangères de rapport
N° 568 ♂ Strasser bleu à M. Christian GRUHIER.
G.P.H. Pigeons races de Fantaisie
N° 642 ♂ Capucin blanc à M. Jean TROLY.

DOLE (39) - 7 au 10 avril 1983

258 cages pigeons

G.P.H. Pigeons races françaises de rapport
N° 286 ♀ Cauchois maillé jaune sans bavette à M. Frédéric BESANÇON.
N° 302 ♂ Carneau rouge à M. Alain LEMAITRE.
G.P.H. Pigeons races étrangères de rapport
N° 442 ♀ King Argenté à M. Joseph CHAPUIS.
N° 277 ♂ Alouette de Cobourg barrée à M. Daniel REYNES.
G.P.H. Pigeons races de Fantaisie
N° 473 ♀ Capucin rouge à M. Jean TROLY.
N° 445 Schietti papilloté à M. Joseph CHAPUIS.
N° 459 ♀ Thurgovien à col doré, parme, barré à Mme J. REYNES.

Attribution des Prix S.N.C.

BRIVE (19)
M. JUGIE Marcel n° 19002 1 coupe
M. CANCE Jean-Louis n° 12008 1 coupe
CHAMPIONNAT NATIONAL DU T.N.B.
M. NEUVILLE Dominique n° 59039 1 coupe
POUILLY-EN-AUXOIS (21)
M. DERIOT Bernard n° 71066 1 coupe
LE CHAMBON-FEUGEROLLES (42)
M. SOUFFLOT Louis n° 42022 1 coupe
LONGJUMEAU (91)
M. FINOT Jacques n° 95004 1 coupe
BESANÇON (25)
M. MICHEL-AMADRY Roger n° 25007 1 coupe
DOLE (39)
M. TROLY Jean n° 39007 1 coupe
BELLERIVE-SUR-ALLIER (03)
M. SEGUIN Gabriel n° 63073 1 coupe
COURSEULLES-SUR-MER (14)
M. OLLIVIER Guy n° 14015 1 coupe
M. DESDEVISES Serge n° 50006 1 coupe
CHALONS-SUR-MARNE (51)
M. DEBRECENI Jean n° 02017 1 coupe
M. SAND Frédéric n° 57107 1 coupe
CHAMPIONNAT NATIONAL DU LYNX DE POLOGNE
M. GAU Jean-Pierre n° 31023 1 coupe
CHAMPIONNAT NATIONAL DU BAGADAIS
M. FAVIER Bernard n° 38007 1 coupe
MARSEILLE (13)
M. CAU Gilbert n° 13042 1 coupe
M. DUPRAZ Robert n° 74004 1 coupe
CHAMPIONNAT NATIONAL DES PIGEONS FRISÉS
M. LUTZ Gérard n° 67086 1 coupe

CALENDRIER DES PROCHAINES EXPOSITIONS

BRIVE (19) — **26 au 28 août 1983** ● **EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE**
M. J.-P. BESANGER — Sainte-Féréole — 19270 DONZENAC — Tél. : (55) 85.73.98.

GRAULHET (81) — **1er au 4 septembre 1983** ● **EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE**
M. René CAPELLE — En Rousset — 81300 GRAULHET.

AURILLAC (15) — **15 au 18 septembre 1983** ● **EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE**
M. Raymond CESSAC — 10, cité du Val-d'Auze — 15540 SAINT-PAUL-DES-LANDES.

LOMME (59) — **16 au 18 septembre 1983** ● **9e EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTURE**
M. Yvon CASTIEN — 160, avenue de la République — 59160 LOMME — Tél. : 92.62.48.

CHATELLERAULT (86) — **29 septembre-2 octobre 1983** ● **EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTURE**
Championnat de France du Bouvreuil,
Championnat de France du Montauban,
Championnat de France du Géant Hongrois,
Challenge du Pigeon Fantaisie,
M. Alain BENAITIER — 15, rue Gabriel-Péri — 86530 NAINTRÉ.

MONTAUBAN (82) — **29 septembre-3 octobre 1983** ● **EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE**
M. Max POURRAT — 14, rue de la République — 82000 MONTAUBAN.

CASTRES (81) — **14 au 16 octobre 1983** ● **EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTURE**
M. Laurent MAGNE — 66, avenue d'Albi — 81100 CASTRES.

HAGUENAU (67) — **15 et 16 octobre 1983** ● **EXPOSITION NATIONALE DE COLOMBICULTURE**
M. Joseph REISACHER — 12, rue du Sport — 67500 HAGUENAU — Tél. : 93.87.02.

ROUEN (76) — **15 et 16 octobre 1983** ● **7e EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE**
Championnat de France du Texan,
Coupe régionale du Fauve de Bourgogne.
M. Pierre FLAHAUT — 19, avenue Fauquet — 76250 DÉVILLE-LES-ROUEN.

LIMOGES (87) — **21 au 23 octobre 1983** ● **EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTURE**
Championnat de France du Sottobanca,
Championnat de France du Mondain,
Championnat de France du King,
Championnat de France du Texan.
M. Louis AUGIER — 35, rue de Strasbourg — 87100 LIMOGES.

NARBONNE (11) — **21 au 23 octobre 1983** ● **EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE**
M. Robert ROUGER — « Barri del Pont » — PALAJA — 11570 CAZILHAC.

MAZAMET (81) — **9 au 13 novembre 1983** ● **EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTURE**
Championnat de France du Lahore.
M. Jacques LOUIS — Chemin de la Manse — 81100 CASTRES.

BORDEAUX (33) — **10 au 13 novembre 1983** ● **EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTURE**
M. Jean-Pierre ROLLAND — 16, rue Thérèse — 33560 CARBON-BLANC.

HAUTMONT (59 — **11 au 13 novembre 1983** ● **7e EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE**
M. Lucien DE MULDER — 9, rue du Muguet — 59330 HAUTMONT.

VILLERS-BRETONNEUX (80) — **17 au 20 novembre 1983** ● **EXPOSITION NATIONALE**
Championnat régional du Carneau.
M. Gérard POURCHEZ — 16, rue Pierre-et-Marie-Curie — 80000 RIVERY.

TARBES (65) — **18 au 20 novembre 1983** ● **EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE**
M. Joël DULOUT — 10, rue de Cronstadt — 65000 TARBES.

VÉRONE (Italie) — **25 au 27 novembre 1983** ● **EXPOSITION EUROPÉENNE**
Le montant des inscriptions comporte un droit fixe de 75 F par exposant, un droit de 50 F par animal jusqu'à 4 animaux exposés, de 40 F de 4 à 8 animaux et de 30 F par animal pour plus de 8 animaux.

VALENCE-D'AGEN (82) — **25 au 27 novembre 1983** ● **EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE**
Championnat de France du Queue de Paon.
M. Denis DUBUC — « Le Maure » — 47270 PUYMIROL.

TOULOUSE (31) — **2 au 4 décembre 1983** ● **EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE**
Championnat de France du Strasser.
M. Georges JONQUIÈRES — 10, rue Hans-Andersen — 31500 TOULOUSE.

BRIENNE-LE-CHATEAU (10) — **14 - 15 - 16 octobre 1983** ● **EXPOSITION NATIONALE**
Clôture des inscriptions : le 10 septembre 1983.
S'adresser à M. Michel GUILLAUME — 50, rue Saint-Rémy — 10770 ARCI-SUR-AUBE.
Tél. : (25) 37-80-58 après 20 heures.

CALIBRES DES BAGUES

La liste des calibres indiqués sur les imprimés fournis par la S.N.C. demande quelques rectifications ou précisions.

Pour être réglementaire, la bague, qui a été passée à la patte du pigeon vers l'âge de 12 jours, ne doit plus pouvoir être enlevée lorsque le pigeon est parvenu à l'âge adulte. Ceci est déjà vrai vers l'âge de 3 semaines. C'est la carte d'identité du pigeon et c'est la preuve, qui se doit d'être indubitable, de son âge.

Le règlement des expositions stipule : « Tous les animaux doivent porter une bague inviolable. » (article 6).

Et pourtant, que voit-on dans les expositions ?

Par exemple :

— des Mondains bagués F au lieu de E. Si la patte est fine, la bague s'enlève sans difficulté ;
— des Bouvreuils bagués C. Dans tous les cas, la bague est amovible.

Un pigeon qui n'a pas été bagué à temps, par inadvertance, pourra être gardé comme reproducteur mais, en exposition, s'il peut tromper la vigilance du juge et ne pas être déclassé pour bague non réglementaire, il n'a aucune chance de parvenir au P.H. puisque le juge qui relève, dans ce cas, le numéro de la bague, est obligé de s'apercevoir de l'erreur et d'appliquer le règlement.

Le cas de certains pigeons pattus est à revoir ; il serait souhaitable qu'une discussion ait lieu à leur sujet :

Le livre des standards S.N.C. préconise le calibre C pour le Lahore. Or, le Club désirerait que la Commission des Standards adopte le calibre E au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne et D en dessous.

Pour le Boulant Pigmy, le calibre C est préconisé. La photo parue avec le standard montre un Pigmy bagué au-dessous de l'articulation, C probablement. J'ai eu l'occasion de juger un Pigmy bagué de cette manière. J'ai retiré la bague sans la moindre difficulté et j'ai déclassé le pigeon, conformément

au règlement. Il est possible que le calibre C convienne, mais il serait bon de préciser « au-dessus de l'articulation » ou alors il faut un calibre inférieur.

Autre cas embarrassant : on sait que certains Kings sont aussi lourds que des Mondains et que leurs pattes sont très grosses. Pourquoi leur mettre une bague D qui les serre ? Il y a longtemps que les éleveurs de Kings n'utilisent plus le calibre recommandé et qu'ils mettent à leurs Kings des bagues E lorsque cela est nécessaire.

Il y a certainement bien d'autres cas à revoir. Aux éleveurs de nous faire connaître leurs suggestions qui seront mises à l'étude.

J. FRANCQUEVILLE.

1er SALON NATIONAL D'AVICULTURE DÉCENTRALISÉ DE LA S.C.A.F.
jumelé avec la
6e EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTURE DE MULHOUSE

Cette grande manifestation avicole, organisée conjointement par l'Union des Syndicats des Aviculteurs du Haut-Rhin et la Société Centrale de l'Aviculture Française, se déroulera dans les Halles d'Exposition, place du 14-Juillet, à Mulhouse, du 11 au 13 novembre 1983.

Tous les aviculteurs sont cordialement invités à participer à cette manifestation qui couvrira les trois catégories : volailles, lapins et pigeons. Les organisateurs ont prévu la place pour environ 8 000 sujets, ce qui devrait faire de cette manifestation une des plus importantes de l'Hexagone. De nombreux championnats sont déjà annoncés et les responsables de clubs spécialisés qui désireraient en organiser sont priés de prendre contact avec le Commissaire Général de cette manifestation. Les formulaires d'inscriptions et le règlement de l'exposition sont à demander au Commissaire Général : M. Clément CLÉMENTZ, 4, rue Vauban, 68190 Ensisheim. (Clôture des inscriptions le 15 septembre 1983.)

Le Coin du Trésorier

Notre cotisation est de 50 francs.

Les bagues se vendent 8 F la dizaine indivisible franco ; dans votre commande n'oubliez pas de m'indiquer le diamètre de celles-ci ou à défaut la race de vos pigeons.

Le paiement se fait à la commande par chèque bancaire ou postal, et pour ce dernier le compte postal est au nom de la Société : 22.04.40 Paris.

Si vous employez ce dernier mode de paiement, faites-moi parvenir les trois volets, vous serez servis beaucoup plus rapidement.

N'oubliez pas également que je ne fais **aucun envoi contre remboursement** et qu'aucun de ceux-ci n'est fait sans avoir reçu les fonds.

Le règlement de votre cotisation, de votre commande de bagues, sont à faire à :

Monsieur Georges TANCHOU
76, rue Alexandre Ribot - 59510 Hem.

Répertoire des éleveurs de pigeons S.N.C.

Comme nous l'avions annoncé dans le compte rendu de l'A.G. de mars dernier, nous avons, d'après les fiches qui nous ont été retournées, établi un répertoire des éleveurs de pigeons S.N.C.

Dans cette brochure, les éleveurs sont classés par race élevée et dans l'ordre des départements, ce qui permet une utilisation très facile. Dans chaque race et pour chaque éleveur, sont indiquées également les variétés élevées.

Cette brochure sera expédiée contre une participation aux frais de 15 F, réglée à la commande par chèque ou virement au nom de la S.N.C.

Les commandes peuvent être passées directement au Secrétaire Général C. SIMON, 84, rue Briand, 90300 Offemont, qui en assurera la diffusion.

Romain Club Français

Le Romain Club Français rappelle qu'il a édité un livre sur le Pigeon Romain. Ce livre peut être commandé au Trésorier du Romain Club, M. Jamy MONTREUIL, 13, rue Lagasse, 08460 Signy-L'Abbaye.

Règlement à la commande par chèque ou virement au nom du Romain Club Français. Coût de l'ouvrage : 60 F port compris.

Vérone (25-27 nov.) Exposition Européenne

Demander les feuilles d'engagement à la Société Centrale d'Aviculture de France, 34, rue de Lille, 75007 Paris.

Clôture des engagements le 20 septembre.

Le droit d'inscription de 75 F par exposant est pris en charge par la S.N.C. et la S.C.A.F., de même que les frais de transport des lieux de groupage jusqu'à Vérone, aller et retour.

Des groupages sont prévus à :

— Paris,
— Lyon,
— Ruffec,
— Béziers : s'adresser à M. Henri CROS, « Le Cros », Saint-Julien-d'Olargues, 34390 Olargues,
— Strasbourg : s'adresser à M. René WAAG, 8, rue des Jeux, 67810 Holtzheim,
— Roubaix : s'adresser à M. Henri QUINT, 74, rue Albert-Thomas, 59100 Roubaix.
— et une ville du Sud-Ouest à désigner.

Élèves-Juges

Le texte élaboré par la Commission Nationale des juges concernant l'inscription des élèves-juges et l'examen de juge a été adopté par le Conseil d'Administration de la S.C.A.F., le 4 juin 1983. Il entre en vigueur dès maintenant. Les éleveurs désirant devenir élèves-juges devront envoyer leur dossier à la S.C.A.F.

Les nouvelles modalités d'inscription ne concernent pas les élèves-juges déjà inscrits mais ceux-ci sont priés d'aviser la S.C.A.F. de leur désir de poursuivre leur formation, ceci afin de permettre l'organisation de séances d'étude.

Imp. Typoffset - Chauny

C'EST UN LABORATOIRE UNIQUEMENT COLOMBOPHILE

LE SEUL QUI METTE A VOTRE DISPOSITION :

- Le fruit de **30 ANS D'EXPÉRIENCE PRATIQUE** dans l'élevage du pigeon,
- Ses vétérinaires et techniciens pour tous **DIAGNOSTICS** et **CONSEILS D'ÉLEVAGE,**
- Sa gamme de **PRODUITS ET MÉDICAMENTS** spécialement étudiés pour les **PIGEONS** et pour les **PIGEONS** seulement.

Laboratoire **ORNIS**, Dr J.-P. STOSSKOPF, Vétérinaire-Spécialiste
60510 BRESLES (Oise) - Tél. 480.98.01

LA RÉUSSITE DANS L'ÉLEVAGE : SANTÉ D'ABORD

Dans l'eau de boisson :

- Antitrichomonas,
- Anticoccidiens,
- Vermifuges, Antimicrobiens, Vitamines, etc.

Pour le bec :

- Remèdes polyvalents, Antirachitiques, Vermifuges.

CE SONT DES PRODUITS ORNIS

Demandez notre catalogue et notre tableau de maladies gratuits

contre envoi d'une enveloppe timbrée à 2,30 F